

SYNDICAT D'ÉNERGIE 04

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



04 92 32 32 32
.....

 WWW.SDE04.FR
.....

 @SYNDICATDENERGIE04
.....

 SDE04
.....

ÉDITO DU PRÉSIDENT

Chers collègues, chers partenaires

Mesdames, Messieurs

L'année 2023 a été tout à la fois une année de continuité et de transition pour le Syndicat des Alpes de Haute-Provence.

Fidèle à son histoire et à son attention constante d'être un outil au service de l'ensemble des 198 communes du département le Syndicat a déployé une activité très significative.

En matière de travaux d'électrification tout d'abord où nous continuons à œuvrer massivement, en complémentarité avec les investissements réalisés par Enedis, sur les réseaux basse tension et dans une optique d'enfouissement volontariste propice selon notre analyse à réduire les risques liés à des événements climatiques qui deviennent de plus en plus importants et imprévisibles.

Nous avons à ce titre réceptionné 92 chantiers et programmé près de 50 nouvelles opérations, avec plus de 5 millions d'euros de nouveaux travaux prévus sur la seule partie des réseaux électriques. Somme à laquelle il faut rajouter notre travail important et en croissance de maîtrise d'ouvrage déléguée en matière de télécommunications.

Mais le Syndicat est désormais le Syndicat de l'Energie notion plus large et plus complexe que le terme historique d'Electrification.



Robert GAY
Président du SDE04

Comprenons-nous : Il est et il sera de plus en plus question d'électricité dans notre activité et notre ADN. Mais force est de constater qu'au fil des évolutions techniques et juridiques et des nouveaux besoins de la société, le réseau électrique de ces années 2020 est très fortement différent de celui bâti par nos prédécesseurs.

C'est pourquoi le Syndicat réalise désormais un travail de plus en plus important et multiforme sur les questions de la Transition Energétique.

Je tiens à souligner à ce titre ma satisfaction de voir qu'en 2023 le Fonds Chaleur, dont nous assurons la gestion départementale dans le cadre d'un contrat territorial conclu avec l'ADEME, a financé plusieurs projets importants pour des demandeurs très divers : communes et entreprises de tous secteurs.

La question de l'Energie doit s'envisager sous deux angles : la production et la maîtrise de l'énergie produite. C'est à ce titre que le Syndicat, en lien avec un dialogue fructueux engagé avec les Services de l'Etat et nos partenaires EPCI, a

candidaté avec succès au programme Actee+. Une enveloppe départementale de 1.600.000 € a été alloué sur ce programme pour l'ensemble du département.

Dans le cadre de ce programme national qui va s'étaler sur une période de 3 ans, le Syndicat assurera le rôle de coordinateur et d'animateur d'une démarche globale.

La rénovation des bâtiments est un sujet éminemment complexe pour les communes. Il était important que nous ajoutions une action dans ce domaine afin de répondre de manière toujours plus concrète aux attentes des maires et élus de notre territoire.

J'ajoute enfin que le Syndicat a entrepris en 2023 un travail de rénovation énergétique et d'optimisation des espaces intérieurs de son siège. Notre souhait est de disposer d'un bâtiment et d'un cadre de travail adapté aux enjeux actuels.

L'ensemble de ce travail ne pourrait être mené sans une implication permanente de l'équipe du Syndicat et de l'ensemble des élus vice-présidents le Bureau du Syndicat.

Cette équipe est à votre écoute, elle connaît les difficultés et les défis auxquels doit faire face un élu local.

Elle est par son professionnalisme et ses compétences un atout précieux pour notre département et nos communes.

A ce titre je tiens aussi à saluer ici le renforcement de nos moyens humains en cette année 2023.

Ensemble, continuons à œuvrer pour un service public de l'énergie toujours plus performant et respectueux de notre environnement.

*Avec toute ma reconnaissance,
Robert Gay,
Président du SDE04*

SOMMAIRE



LES TEMPS FORTS DE 2023

QUELQUES CHIFFRES

LE FONCTIONNEMENT DU SDE04

LA GOUVERNANCE

1 département 13 territoires

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Effectifs

Organigramme

PAGES 12 À 16

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Investir pour la qualité de distribution électrique

Les travaux d'électrification

10 postes / 10 villes

Le contrôle de la concession électrique

PAGES 18 À 37

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Préparer l'avenir du territoire

Le photovoltaïque

La mobilité électrique

Les énergies renouvelables thermiques & réseaux de chaleur

La rénovation énergétique des bâtiments
Programme Actee+

PAGES 38 À 53

LES MOYENS ET LA COMMUNICATION

Le budget

La communication

PAGES 54 À 61

LES TEMPS FO



ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT

MOUSTIERS-STE-MARIE : EXTENSION DES RÉSEAUX

•••••

JANVIER
2023

Vendredi 13 janvier, le SDE 04 a procédé au lancement du chantier d'extension des réseaux électriques haute tension (HTA) et basse tension (BT) et d'implantation de deux postes de transformation afin de raccorder au réseau la base nautique "Les Adrechs du Verdon" avant l'été. Les travaux, qui ont été menés sous maîtrise d'œuvre externe par l'entreprise Etudis et sous maîtrise d'ouvrage du SDE 04, ont permis de sécuriser le mode de paiement de la base nautique qui fonctionnait jusqu'à présent grâce à des groupes électrogènes. Le coût global des travaux est de 441 419 € HT investis dont 232 150 € HT subventionnés par le conseil départemental, 188 916 € HT financés par le SDE04 et 20 353 € HT engagés par la mairie.



FORCALQUIER : ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

•••••

Jeudi 17 janvier, Robert Gay, David Gehant, Christian Chiapella, Michel Blanc et Christian Randon se sont rendus dans le quartier de Chambarels afin de visiter le chantier d'enfouissement des réseaux électriques, de téléphonie et d'éclairage public débuté le 3 octobre 2022.

Cette visite s'est déroulée auprès de l'entreprise CER qui a réalisé les travaux et de Rémy Schrader chargé d'affaires pour l'entreprise Piqu'elec qui s'est occupé de la maîtrise d'œuvre.

QUELQUES CHIFFRES :

- Suppression de 18 supports (poteaux) pour l'électrification et 7 pour la téléphonie,
- Dissimulation de 515 mètres de réseau de ligne électrique aérienne et de 2 800 mètres linéaires de ligne télécom : enfouissement de 1 780 mètres linéaires de câbles souterrains basse tension et de câbles de branchements,
- Pose de 25 coffrets,
- 1 200 mètres linéaires de tranchée pour l'électrification et 310 mètres linéaires pour la partie téléphonie

FORCALQUIER : INAUGURATION D'UNE BORNE IRVE

•••••



Une borne de recharge pour véhicules électriques a été installée sur le parking Latourette. Elle rejoint celles déjà en service place Sicard et derrière la cathédrale. Robert Gay, Christian Chiapella et David Gehant ont inauguré le jeudi 17 janvier ce nouvel équipement.

"Nous constatons une hausse de l'usage de ces bornes par les Forcalquiérens et les automobilistes de passage. Désormais, chaque projet structurant de notre ville fera l'objet d'une étude pour l'installation de recharge électrique." a déclaré Monsieur le Maire.

TRAVAUX DE 2023

FÉVRIER
2023

CÉRESTE : RÉCEPTION DE CHANTIER

••••••••

Le 16 février, l'ambitieux chantier de sécurisation des réseaux électriques, de dissimulation d'éclairage public et télécoms ainsi que l'actualisation des réseaux d'eau et d'assainissement a été réceptionné.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Eiffage Energie Méditerranée d'APT, ils ont débuté le 24 janvier 2022, pour un montant total de 1 400 000€.

QUELQUES CHIFFRES :

- **Le montant total des travaux s'élève à 1 400 000 € TTC :**
- 270 789,6 € TTC pour la partie enfouissement de réseaux financée par le SDE 04 (60% du montant des travaux au titre du contrat de concession),
- 180 526,4 € TTC pour la partie enfouissement de réseaux financée par Enedis (40 % du montant des travaux au titre du contrat de concession),
- 260 684 € TTC pour la partie éclairage public et télécommunications financée par le SMEPGT et la commune,
- 608 000 € TTC pour la partie eau et assainissement financée par la CCPAL,
- 80 000 € TTC reprise de voirie par la commune
- **L'enfouissement des réseaux s'est traduit dans l'espace public par :**
- la suppression de 31 supports (poteaux),
- la dépose de 3 500 mètres linéaires de câbles aériens dont plus de 2500 mètres linéaires de fils nus,
- 53 habitations concernées



AVANT

APRÈS



MARS
2023

CHATEAU-ARNOUX : RÉCEPTION DE CHANTIER

••••••••

Dans le cadre du Programme Urbain, le chantier d'enfouissement des réseaux Rue des Pénitents à Château-Arnoix/Saint-Auban a été réalisé par l'entreprise Azur Travaux, sous maîtrise d'ouvrage du SDE04 pour un montant total de 91 220,78 € HT.

QUELQUES CHIFFRES :

- Dépose de 10 poteaux béton,
- Dépose de 1 426 mètres linéaires de câbles aériens dont 1 392 mètres linéaires de Fils Nus,
- Dépose de 188 mètres linéaires de câbles de branchement tendus ou posés sur façade,
- Pose de 522,5 mètres linéaires de câbles souterrains basse tension

LES TEMPS F



AVRIL
2023

SAINTE-TULLE : LANCEMENT DE CHANTIER - TRANCHE 2

Historique de cet important chantier : étant donné l'ampleur du chantier, il a été décidé de scinder les travaux en plusieurs tranches afin de répartir les coûts sur plusieurs années. La première tranche s'est déroulée du 9 mars 2020 au 31 mai 2021 pour un montant total de 370 860,04 € HT.

La 2^{ème} tranche du chantier d'enfouissement des lignes électriques, téléphoniques et d'éclairage public a débuté le 24 avril 2023. Ces travaux se traduisent dans l'espace public par : la suppression de 26 poteaux béton, la dépose de 2 708 mètres linéaires de câbles de réseau aériens et de 649 mètres linéaires de câbles de branchement, la pose de 1 523 mètres linéaires de câbles souterrains basse tension et 1 733 mètres linéaires de tranchée (électrification rurale, télécoms et éclairage public).

Le montant global des travaux s'élève à 328 974,7 € HT comprenant : **8 486,79 € HT** pour l'étude des travaux d'Electrification Rurale, **236 932 € HT** pour la partie Electrification Rurale, **54 938,88 € HT** pour la partie télécoms et **28 617,03 € HT** pour la reprise de la fonction Eclairage Public.

MAI
2023

10 POSTES / 10 VILLES

Du 15 au 17 mai derniers, dans le cadre du programme "10 postes / 10 villes", Amine, Jérémie, Sean et Mathé sont venus embellir le poste de transformation d'Allos.

Ils étaient accompagnés des éducateurs de l'ADSEA et du graffeur Julien Marin tout au long du chantier. Stéphane Pellissier adjoint au maire, et de Sylvain Geny technicien se sont rendus sur le chantier pour voir l'évolution.

Comme tous les chantiers de ce programme, le SDE04 et Enedis ont participé au financement.



SPORTS DE 2023



Assemblées de Territoires

TRINTEMPS

JUIN
2023

ASSEMBLÉES DE TERRITOIRE DE PRINTEMPS

Du 2 au 29 juin ont eu lieu nos Assemblées de Territoires de printemps : Robert Gay, Président du SDE04, accompagné des agents du SDE04, du Vice-Président du territoire concerné et d'ENEDIS ont rencontré les délégués des communes afin de :

- Désigner de nouveaux délégués au comité syndical en fonction des territoires et des démissions dans les communes
- Aborder les actualités et perspectives des actions du service Transition Energétique
- Faire un point de situation sur les travaux sur le réseau électrique de distribution et études en cours avec les entreprises et maîtres d'oeuvre.
- Présenter les règles d'élagage et de débroussaillage à proximité du réseau public HTA/BT - présentation faite par ENEDIS

www.sde04.fr

JUILLET
2023

HÉLIPORTAGE À ALLOS

Le 18 juillet, Robert Gay - accompagné du chef de service Réseaux, Thierry Durand, du technicien du secteur, Marc Oliveira et de la chargée de communication, Estelle Put - s'est rendu à Allos pour observer le déroulage d'une ligne Haute Tension en survol de vallon dans le but final d'alimenter la Ferme des Bois.

Cet héliportage a été coordonné par l'entreprise Cegelec, mandataire du marché travaux de ce secteur et réalisé par l'entreprise HDF Hélicoptère de France de Tallard. En présence de Sylvain Geny, Directeur Général des Services pour la Mairie Allos.



LES TEMPS FO



AOÛT
2023

10 POSTES / 10 VILLES

Du 7 au 9 août, dans le cadre du programme "10 postes / 10 villes", Clément, Emeline et Héloïse sont venus embellir le poste de transformation du Castellet. Ils étaient accompagnés des éducateurs de l'ADSEA et d'un graffeur tout au long du chantier.

L'inauguration a eu lieu en présence de Robert Gay, président du SDE04, Gérard Paul, vice-président du territoire Les Mées-Malijai-Oraison pour le SDE04, Benoît Gouin, maire du Castellet, Marc Giraud-Héraud d'Enedis et de Marie Béatrice Barillère de l'ADSEA.

Comme tous les chantiers de ce programme, le SDE04 et Enedis ont participé au financement.

OCTOBRE
2023

UVERNET-FOURS : RÉCEPTION DE CHANTIER

Le jeudi 12 octobre, le SDE04 en partenariat avec le Parc national du Mercantour ont inauguré la réception du chantier au hameau des Longs sur la commune d'Uvernet-Fours.

Ce projet a nécessité six mois de travaux et 857 mètres linéaires ont été enfouis au coeur du hameau. Le montant de ces travaux s'élève à près de 144 000 € dont 64 000 € investis par le SDE04 et 80 000 € par le Parc national du Mercantour. Il avait pour but la protection des oiseaux contre la collision avec les lignes électriques et l'amélioration paysagère du vallon du Bachelard.

Au delà des câbles enfouis, pour la partie électrification rurale, c'est 9 poteaux supprimés, la dépose de 468 mètres linéaires de câbles aériens et la dépose d'un transformateur aérien remplacé au sol par un modèle plus puissant. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Etec, qui a sous-traité à l'entreprise Sactp Olivero.



ORTS DE 2023



DÉCEMBRE
2023

MANOSQUE : INAUGURATION D'UNE BORNE

La borne de la place Docteur-Joubert à Manosque a été mise en service en septembre dernier et a été inaugurée le 20 décembre en présence de Robert Gay, président du SDE04, Stéphane Capecchi, directeur du SDE04, Sébastien Matheron, directeur Alpes du Sud d'Enedis et Laurent Fournaise, directeur général des services techniques de la mairie de Manosque.

Il s'agit de la 8^{ème} borne implantée à Manosque. Elle permet une recharge de 100 km en moins d'une heure puisqu'il s'agit d'une borne semi-rapide (24kW).

NOVEMBRE
2023

CLAMENSANE : ASSEMBLÉE DE TERRITOIRE

Dans le cadre des Assemblées de Territoires d'automne, le SDE04 s'est rendu à Clamensane pour l'assemblée du territoire de La Motte du Caire. Robert Gay, Charly Audibert ainsi que l'équipe du SDE04 ont abordé différents points :

- Les actualités et perspectives des actions du service Transition Energétique : ACTEE+ (présentation du dispositif et de la démarche de candidature du Syndicat) et point sur les IRVE.
- Point de situation sur les travaux sur le réseau électrique de distribution et études en cours, rappel sur les enveloppes budgétaires prévisionnelles du programme 2024, proposition du Territoire sur les dossiers à présenter et point sur le Programme urbain 2021-2026.

Rapport sur la communication du SDE04 sur l'année 2023.



QUELQUES CHIFFRES

En fin 2023, le SDE04 c'est :



ÉLECTRIFICATION

92 CHANTIERS RÉCEPTIONNÉS

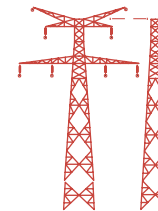
11 OPÉRATIONS D'EXTENSION

10 OPÉRATIONS DE SÉCURISATION

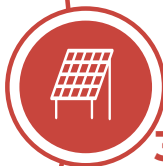
8 OPÉRATIONS D'ENFOUISSEMENT

19 OPÉRATIONS DE RENFORCEMENT

5 303 823,85 € HT
DE NOUVEAUX TRAVAUX PROGRAMMÉS EN 2023



8 666 KM (+43 KM)
DE RÉSEAU ÉLECTRIQUE DONT
4 248 KM DE RÉSEAU HTA
4 418 KM DE RÉSEAU BT

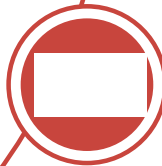


LE PHOTOVOLTAÏQUE

3 NOTES D'OPPORTUNITÉ

13 COMMUNES EN PHASE DE FAISABILITÉ

2 COMMUNES EN PHASE DE PROJET



LES ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES & RÉSEAUX DE CHALEUR

14 PROJETS FINANCÉS

2 879 MWH/AN D'ENR

3 828 261 € DE COÛTS DE TRAVAUX



70 ÉLUS
AU COMITÉ SYNDICAL

& 19 AGENTS
COMPOSANT L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE



BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

11

BORNES DE RECHARGE RAPIDE

56

BORNES DE RECHARGE ACCÉLÉRÉE

6

BORNES DE RECHARGE SEMI-RAPIDE

53 262

SESSIONS DE CHARGE

VIE SYNDICALE

26 ASSEMBLÉES DE TERRITOIRES

77% DES COMMUNES REPRÉSENTÉES

3 BUREAUX

4 COMITÉS SYNDICAUX

2 CAO

2 COMMISSIONS (CCSPL & FINANCES)

www.sde04.fr

LE FONCTIONNEMENT DU SDE04

1 DÉPARTEMENT 13 TERRITOIRES

70

représentants

élus par les délégués au
Comité Syndical pour
administrer le Syndicat

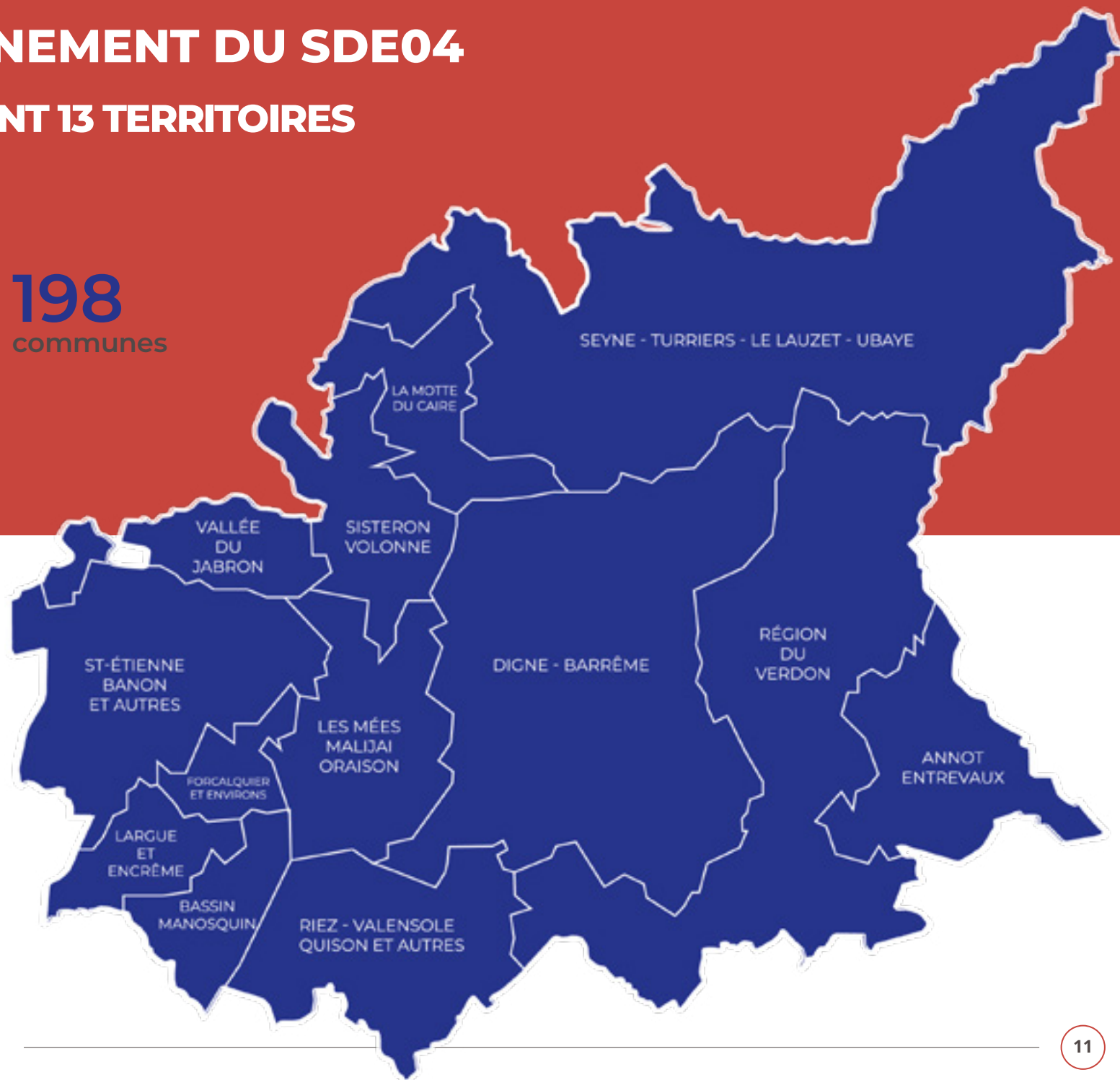
198

communes

479

délégués titulaires

& 279 délégués suppléants
désignés par les
communes



UNE ÉQUIPE

À VOTRE

ÉCOUTE

UN EFFECTIF CROISSANT



Le Syndicat a fortement augmenté le périmètre des missions qu'il assure pour le compte de ses membres (ainsi que pour d'autres entités publiques) depuis 2019-2020.

Il est également confronté, comme les autres collectivités, à une complexification du corpus juridique et financier et des modalités de réalisation de ses actions (notamment les travaux ER).

Et plusieurs textes spécifiques aux RH et décisions du Gouvernement sont entrés en vigueur récemment.



SUR 5, 4,5 OU 4 JOURS

11 AGENTS

À 39H/SEMAINE

4 AGENTS

À 37H/SEMAINE

3 AGENT

À 35H/SEMAINE

1 AGENT

À 28H/SEMAINE (80%)

47 ANS
DE MOYENNE D'ÂGE



Nous observons une augmentation de l'effectif avec 4 personnes supplémentaires par rapport à 2020. La répartition par service est la suivante :

- Service finances : Julien, Maire-Hélène, Fabienne, Bernard et Christelle
- Service administratif : Stéphane, Nathalie, Muriel et Estelle
- Service réseaux : Thierry, Marc, Jean-Luc, François et Olivier
- Service transition énergétique : Sébastien, Fabien, Fanny, Vincent et Valentin

Cependant, nous avons un déséquilibre dans la parité femmes / hommes avec 7 femmes pour 12 hommes.

Enfin, nous avons une grande souplesse dans le choix du temps de travail et de l'organisation hebdomadaire de chaque agent (dans un dialogue avec l'encadrement) :

- Télétravail (un jour / semaine - augmentation à deux jours (optionnel) durant la période des travaux) pour l'ensemble des agents
- Possibilité de coupler une semaine de 4 jours et un jour de télétravail
- Participation employeur prévoyance (maintien de salaire)
- Participation employeur mutuelle santé
- CNAS
- Tickets restaurants

La structure du personnel a, par extension, fortement évolué (en nombre et en composition) depuis la période Covid. Ce mouvement d'évolution n'est pas achevé, plusieurs postes ouverts ne sont pas pourvus à ce jour.

Cette évolution structurelle a des conséquences budgétaires (prévisible mais qui s'inscrivent également dans un contexte économique marqué par le retour de taux d'inflations importants).

Nous remarquons donc une grande stabilité de notre structure mais des difficultés de rajeunissement et de féminisation.

LE FONCTIONNEMENT DU SDE04

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

LES

ARRIVÉES



JULIEN FANTINO

CHEF DE SERVICE FINANCES ET COMMANDE
PUBLIQUE

Arrivé le 1^{er} mars 2023, Julien a été embauché en tant que responsable du service Finances et Commande Publique. Après un DEA de droit de la faculté d'Aix Marseille, il a passé le concours d'inspecteur du Trésor Public en 2003. Depuis cette date, il a travaillé en tant que Manager ou comme Chargé de mission en Meuse, Corse du Sud et Haute Corse. Il a par ailleurs une expérience d'agent comptable. Après toutes ces années passées, il a décidé, dans le cadre de sa venue à Digne les Bains, de tenter l'expérience de passer de l'autre côté du miroir et de venir travailler au sein du SDE04.



SÉBASTIEN GUYOMART

CHEF DE SERVICE
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Sébastien est arrivé le 1^{er} janvier 2023 en tant que chef de service Transition Énergétique. Issu d'un IUT en Génie Thermique et Énergie ainsi que d'une formation d'ingénieur en Énergie Bâtiment environnement et après plusieurs emplois au coeur d'ONGs, il a choisi de mettre son expérience à profit au SDE04.

LES DÉPARTS

FIN DE CONTRAT : M. Maxime Moreau a terminé son contrat le 15 mars 2023.

RETRAITE : M. Thierry Mayenc est parti à la retraite le 31 août 2023 après 8 années au SDE04 en tant que Technicien Réseaux. Il avait rejoint le SDE en mai 2015 et était en charge des secteurs de : Vallée du Jabron, La Motte du Caire et Digne/Barrême. Sa mission principale était la gestion du réseau basse et moyenne



FABIEN VEYRET
RÉFÉRENT
PHOTOVOLTAÏQUE



Arrivé en mai 2023, Fabien a été recruté en tant que référent photovoltaïque pour lui permettre de concilier son engagement au service de l'intérêt général et de la transition énergétique de nos communes du 04. Issu d'une formation dans le génie de l'Environnement, il a commencé sa carrière dans l'industrie avant de rejoindre la direction d'une association spécialisée dans l'énergie et le climat. Il a ensuite intégré la fonction publique territoriale.



VINCENT GRANDJEAN
RESPONSABLE PROGRAMME
ACTEE+



Issu d'un cursus universitaire en géographie spécialisé en urbanisme et aménagement du territoire, Vincent a commencé sa carrière dans l'instruction des permis de construire. En parallèle, il a suivi une formation qualifiante de « chargé de projet bâtiment et énergie durable » du plateau de formation de l'ASDER. Et après une première expérience de « conseiller info énergie », il a rejoint le SDE04 le 15 novembre 2023 en tant que chargé de la rénovation des bâtiments publics.



VALENTIN BENDER
ALTERNANT TECHNICIEN
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



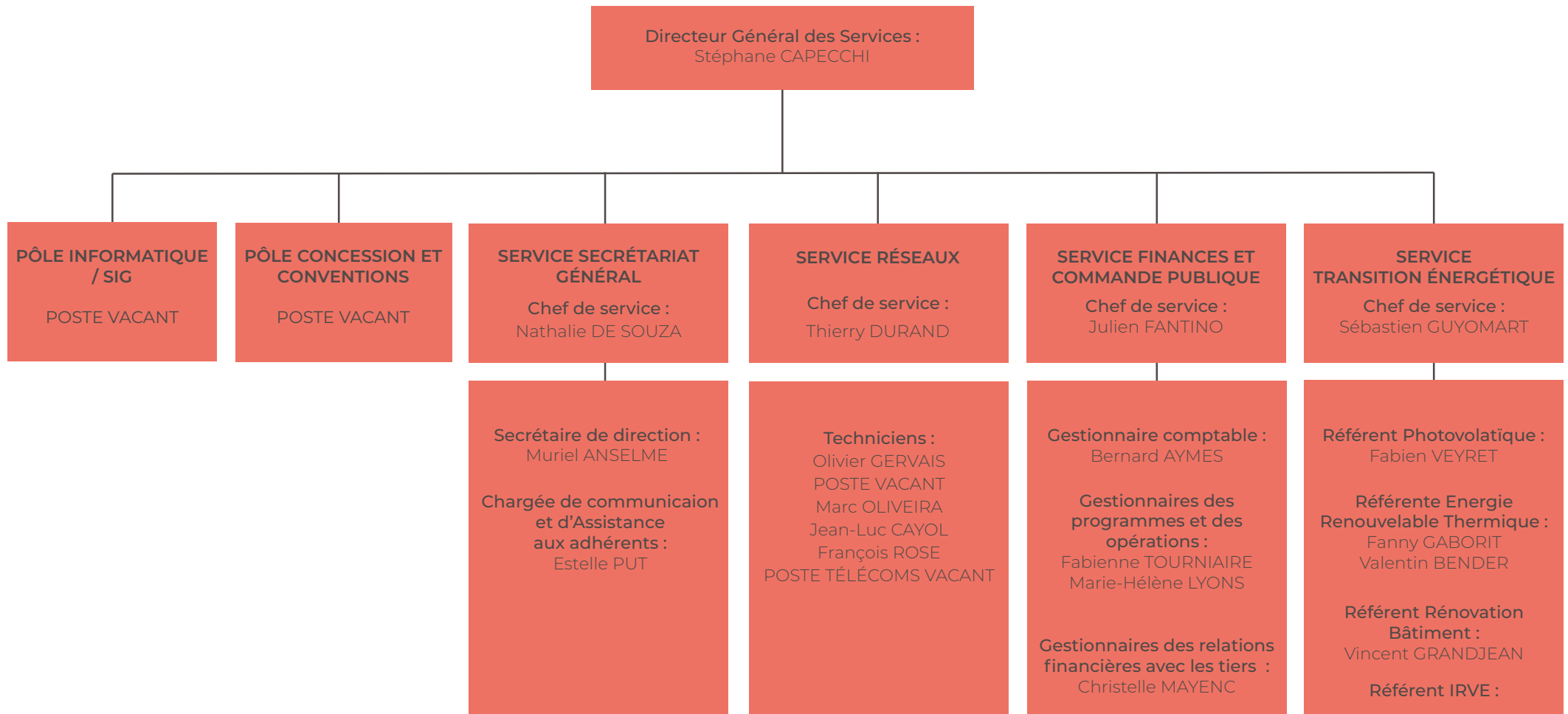
Valentin est passionné par le domaine des énergies renouvelables et de l'architecture. Il a d'abord obtenu son Baccalauréat STI2D Option Architecture au Lycée Pierre-Gilles-de-Gènes. Il est actuellement en première année d'école d'ingénieur à l'ECAM-EPMI de Grasse en alternance. Il a fait le choix de postuler au SDE04 pour réaliser son cycle d'alternance pour les 3 années de formation restantes. Son objectif ? Obtenir son diplôme d'ingénieur en Génie Climatique et Énergétique.

tension de distribution de l'électricité. Très professionnel sur le terrain, très à l'écoute des élus et des particuliers, il connaissait ses dossiers sur le bout des doigts ! Nous lui souhaitons une bonne retraite.

MUTATION : Mme MONARD Nicole, chef de service Finances et Commande Publique a demandé sa mutation au 1^{er} janvier 2023 pour le Syme05 - Syndicat d'énergie du 05. Sa demande a été acceptée et une offre d'emploi a été lancée pour un nouveau recrutement.

LE FONCTIONNEMENT DU SDE04

ORGANIGRAMME AU 31/12/2023 :



Transition Energétique Actualités IRVE

Un budget annexe qui doit s'équilibrer : un effort demandé aux communes

Un triple défi pour le SDE :

- répondre à la demande volontaire des communes
- répondre aux obligations réglementaires (parking / SDIRVE ...) puisque les communes ont transféré la compétence
- ET agir (à son niveau) pour développer le service afin que la DSP ne soit pas déficitaire

Délibération du 3 juillet 2023 – Nouveau cadre financier

Fonctionnement : passage de 500 € à 850 € /an à partir de 2024

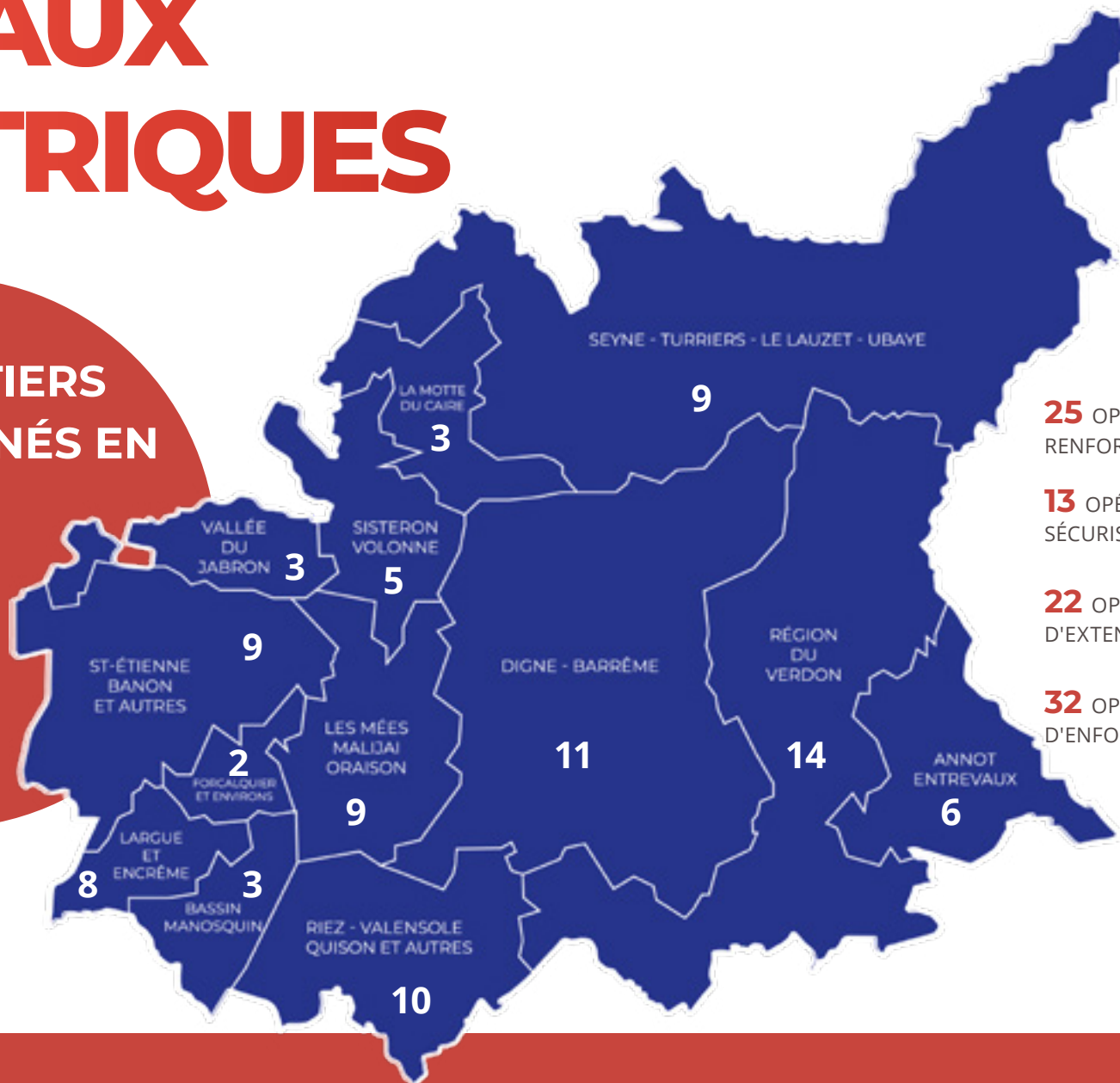
Investissement : partage 50/50 du coût subventions déduite



RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

92 CHANTIERS RÉCEPTIONNÉS EN 2023

SOIT UNE AUGMENTATION DE 30 % (+21) PAR RAPPORT À 2022



25 OPÉRATIONS DE RENFORCEMENT

13 OPÉRATIONS DE SÉCURISATION

22 OPÉRATIONS D'EXTENSION

32 OPÉRATIONS D'ENFOUISSEMENT



LE RÔLE DE L'AODE

Investir pour la qualité de distribution électrique

.....

LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION

LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT

.....

Le renforcement des réseaux a pour but de résorber les chutes de tension et d'adapter le réseau en fonction de l'accroissement de la puissance demandée ou pour l'amélioration de la qualité du produit électrique.

Dès lors qu'un usager est mal alimenté ou qu'un nouveau branchement sur le réseau devient une source de difficulté, il est nécessaire de créer des postes de transformation à proximité des points de consommation.

Le SDE04 est en charge des renforcements basse tension sur l'ensemble des communes rurales du département. Ces travaux incluent l'installation de postes HTA/BT et la reprise de la liaison au réseau BTA.

ENEDIS est en charge des renforcements sur le réseau HTA-HTB.



Valbelle- 2024

19 OPÉRATIONS

.....

Le SDE 04 a programmé 19 opérations pour un montant de 1 706 405,06 € HT au titre de 2023.

4 657 POSTES HTA-BT

AU 31/12/2023

.....

En 2023, 61 nouveaux postes HTA/BT ont été intégrés au périmètre de la concession départementale (contre 4 596 postes à la fin 2022).

1 706 405,06 € HT

.....



TRAVAUX DE RENFORCEMENT PROGRAMMÉS EN 2023

TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT HT
LES MÉES - MALIJAI- ORAISON	Lurs	RENFORCEMENT POSTE PIERRAS	106 622,25 €
RIEZ-VALENTOLE	Roumoules	RENFORCEMENT POSTE ROUMOULES	37 094,56 €
VALLÉE DU JABRON	Valbelle	RENFORCEMENT SUR POSTE VALBELLE	44 322,29 €
VERDON	Allos	RENFORCEMENT BTA " BASE DE LOISIR "	9 314,75 €
LES MÉES - MALIJAI- ORAISON	La Brillanne	RENFORCEMENT POSTE LA BRILLANNE	92 011,50 €
RIEZ-VALENTOLE	Quinson	RENFORCEMENT POSTE EGLISE	5 195,97 €
VALLÉE DU JABRON	St Vincent sur Jabron	RENFORCEMENT SUR POSTE CINQUET	95 933,62 €
RIEZ-VALENTOLE	Roumoules	RENFORCEMENT SUR POSTE COMMUNAL	276 450,26 €
DIGNE - BARRÊME	Chaudon-Norante	RENFORCEMENT BTA LE CHÂTEAU	20 436,91 €
ANNOT - ENTREVAUX	Entrevaux	RENFORCEMENT POSTE AGNERC HAUT	37 365,26 €
SISTERON - VOLONNE	Entrepierres	RENFORCEMENT POSTE ENTREPIERRES	19 155,78 €
SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	Meolans Revel/les Thuiles	RENFORCEMENT POSTE LA BESSÉE " CHAMP CHABAS "	341 069,59 €
SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	Pontis	RENFORCEMENT BTA POSTE MAIRIE	42 791,88 €
ANNOT - ENTREVAUX	La Rochette	RENFORCEMENT BTA POSTE LA ROCHETTE	37 130,46 €
ST ETIENNE - BANON	Ongles	RENFORCEMENT BTA POSTE ROCHER	73 899,00
LA MOTTE DU CAIRE	Clamensane	RENFORCEMENT POSTE PRESSENAS	6 525,90 €
VERDON	Thorame Haute	RENFORCEMENT SAINT ANTOINE LA COLLE	91 203,68 €
DIGNE - BARRÊME	La Javie	RENFORCEMENT HTA/BTA " CHAUDOL "	261 568,65 €
LES MÉES - MALIJAI- ORAISON	Lurs	RENFORCEMENT POSTE PRABOLONG	108 312,75 €
TOTAL			1 706 405,06 €

LE RÔLE DE L'AODE



LES TRAVAUX D'EXTENSION

.....

L'extension des réseaux : elle permet de desservir de nouveaux usagers et se définit (article D 342-2 du Code de l'Énergie) par le prolongement d'une ligne existante de moyenne ou basse tension (230 - 400 V) jusqu'au droit de la parcelle à desservir.

Sur les communes rurales, le SDE04 réalise les extensions en basse tension en lien avec un intérêt public, avec un caractère prioritaire pour le raccordement au réseau des installations de gestion de l'eau. Il intervient également dans le cadre des extensions agricoles.

ENEDIS réalise les extensions en moyenne tension dans les communes rurales et l'ensemble des extensions en milieu urbain.

11 OPÉRATIONS

.....

Le SDE 04 a programmé 11 opérations pour un montant total de 313 160,54 € HT au titre de 2023.

+ 43 KM

.....

En 2023, 43 km de réseaux (moyenne et basse tension) ont été ajoutés au réseau départemental d'une longueur totale de 8 666 km à fin 2023 (HTA et BT).



Thorame Haute - 2020

313 160,54 € HT



Le Caire - 2024

TRAVAUX D'EXTENSION PROGRAMMÉS EN 2023

TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT € HT
VERDON	Thorame Haute	EXTENSION CHLORATION BASSIN THORAME GARE	30 582,05 €
SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	Verdaches	EXTENSION BTA UV	11 973,22 €
VALLÉE DU JABRON	Curel	EXTENSION POUR UV BASSIN EP	25 646,43 €
SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	Ubaye Serre Ponçon	EXTENSION STEP	24 891,72 €
DIGNE - BARRÊME	Tartonne	EXTENSION UV PLAN DE CHAUDE	12 789,04 €
DIGNE - BARRÊME	Clumanc	EXTENSION BTA UV " LE GION "	24 279,03 €
LA MOTTE DU CAIRE	Le Caire	EXTENSION BTA STEP ET REFOULEMENT	51 942,52 €
DIGNE - BARRÊME	Tartonne	EXTENSION UV LES BLANCS	30 036,54 €
VERDON	Thorame Basse	EXTENSION BTA UV "LE MOUSTIER"	32 602,50 €
SEYNE- TURRIERS- LE LAUZET	Curbans	EXTENSION BTA LES PLAINES	24 360,91 €
SEYNE- TURRIERS- LE LAUZET	Montclar	EXTENSION BTA PARC DES ECUREUILS	44 056,58 €
TOTAL			313 160,54 €

LE RÔLE DE L'AODE

LES TRAVAUX DE SÉCURISATION

.....

La sécurisation des réseaux basse tension a pour but de réduire la fréquence et l'impact des ruptures d'alimentation en énergie électrique en cas d'intempéries sévères.

Ces travaux consistent en une amélioration de la résistance mécanique des ouvrages par la mise en souterrain de réseau aérien ou le remplacement des conducteurs nus par du câble torsadé.

Dans un département rural et montagneux, la question de la sécurisation des réseaux revêt une importance significative et le Syndicat investit de manière régulière et importante depuis plusieurs années afin de réduire cet aléa climatique.

La sécurisation du réseau de moyenne tension incombe à ENEDIS.

10 OPÉRATIONS

.....

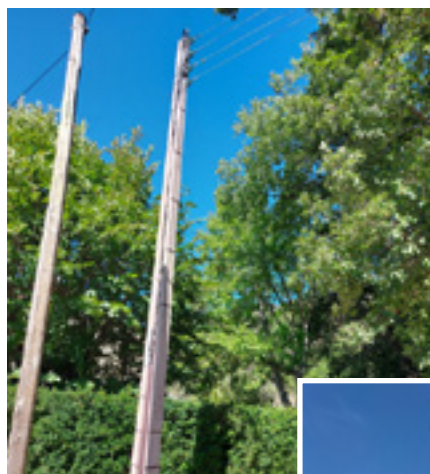
Le SDE 04 a programmé 10 opérations pour un montant de 520 525,56 € HT au titre de 2023.

520 525,56 € HT

+ 46 KM SÉCURISÉS

.....

À fin 2023, il reste 38 km de fils de faible section sur l'ensemble du département. 46 km de réseau aérien ont été sécurisés dont 26 km de fils nus de faibles sections.



Allemagne en Provence - 2022



Valensole - 2023



Revest des Brousses - 2023

TRAVAUX DE SÉCURISATION PROGRAMMÉS EN 2023

TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT € HT
ST ETIENNE - BANON	Revest Des Brousses	SÉCURISATION POSTE BONNE TERRE	8 211,00 €
ST ETIENNE - BANON	Revest Des Brousses	SÉCURISATION POSTE BEAUCHERES	25 236,75 €
SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	Les Thuiles	SÉCURISATION FILS NUS IMPASSE LA REYNE	24 242,58 €
DIGNE - BARRÊME	Senez	SÉCURISATION SUR POSTE BOADES	6 798,45 €
SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	Montclar	SÉCURISATION FILS NUS SERRE NAUZET	66 844,24 €
ST ETIENNE - BANON	Simiane la Rotonde	SÉCURISATION POSTE SIMIANE	77 521,50 €
SEYNE - TURRIERS - LE LAUZET	Faucon de Barcelonnette	SÉCURISATION FILS NUS MAIRIE	48 351,57 €
DIGNE - BARRÊME	Le Chaffaut St Jurson	SÉCURISATION CARMEJANE	43 819,11 €
RIEZ - VALENSOLE	Valensole	SÉCURISATION POSTE LES MARGES	200 503,89 €
RIEZ - VALENSOLE	Allemagne en Provence	SÉCURISATION POSTE BERTRANDY	18 996,47 €
TOTAL			520 525,56 €

LE RÔLE DE L'AODE

LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT

Les travaux d'enfouissement menés par le SDE04 consistent en la mise en souterrain de réseau aérien.

Cet enfouissement peut être lié à des questions de sécurisation mais également à une volonté des communes d'agir pour l'embellissement des paysages notamment en lien avec des opérations de travaux sur d'autres réseaux ou des réfections de voirie publique.

Il existe une forte demande des communes en la matière. Le Syndicat investit donc de manière régulière et importante depuis plusieurs années sur cette thématique de l'enfouissement.

Ainsi, et malgré la superficie importante du département et ses caractéristiques géographiques, le taux d'enfouissement de 46,8 % est proche de la moyenne nationale de 48 % (HTA+BT).

8 OPÉRATIONS

Le SDE 04 a programmé 8 opérations pour un montant de 426 334€ HT au titre de 2023.

TAUX D'ENFOUISSEMENT DE 46,8%

426 334 € HT

AVANT



APRÈS



Peipin -2023

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT PROGRAMMÉS EN 2023

TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT € HT
ST ETIENNE - BANON	Ste Croix A Lauze	ENFOUISSEMENT HAMEAU LA REYSANE	69 310,50 €
ANNOT - ENTREVAUX	Val de Chavagne	ENFOUISSEMENT CASTELLET ST-CASSIEN	19 146,18 €
VERDON	Beauvezer	ENFOUISSEMENT LOTISSEMENT LA CONDAMINE	82 230,17 €
SISTERON - VOLONNE	Mison	EFOUISSEMENT BTA RUE DU LONG JEU	4 677,28 €
DIGNE - BARRÊME	Archail	ENFOUISSEMENT BTA VILLAGE 2ÈME TRANCHE	27 759,31 €
SISTERON - VOLONNE	Salignac	ENFOUISSEMENT HTA BTA ROUTE DU CAMPING	165 827,31 €
VERDON	Thorame-Haute	ENFOUISSEMENT CENTRE VILLAGE PEYRESQ	12 184,87 €
LARGUE ET ENCRÊME	Aubenas les Alpes	ENFOUISSEMENT CHEMIN DES CAIRNES	29 703,38 €
TOTAL			426 334,94 €

PROGRAMME DÉPARTEMENTAL

Le Département a mis en place une politique de contractualisation avec les territoires d'intercommunalités pour la période 2021/2023. Celle-ci comporte un volet de soutien aux opérations territoriales conduites par les acteurs publics locaux (intercommunalités, communes, syndicats...). Les contrats départementaux de solidarité territoriale des territoires Provence-Alpes-Agglomération, Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, Jabron Lure Vançon Durance, sont votés par l'Assemblée Départementale et sont présentés et portés par le SDE 04. Les aides seront attribuées sous réserve de la réception de la décision d'adhésion du maître d'ouvrage aux contrats départementaux de solidarité territoriale des territoires Provence-Alpes-Agglomération, Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon, Jabron Lure Vançon Durance, pour la période 2021-2023. L'opération devra avoir, sous peine de caducité, un début d'exécution pendant la durée du contrat (avant le 31/12/2023).

ARTICLE 8

Afin de répondre à la très forte demande des communes en matière d'enfouissement des réseaux, le Syndicat utilise la possibilité offerte par le programme nommé « article 8 » (en référence au contrat de concession). Sous réserve du respect d'un certain nombre de conditions, notamment en matière de sécurisation des réseaux, ENEDIS finance 40 % d'un programme de travaux pouvant aller jusqu'à 1 M €, le solde de 60 % étant mis en oeuvre par le Syndicat. Depuis plusieurs années ce programme a permis de réaliser un nombre d'opérations d'enfouissement sensiblement supérieur à ce qu'il est possible d'effectuer dans le cadre du FACE.

En 2023, c'est 13 opérations qui ont été réalisées pour un montant total de 1 054 834,74 € HT.

PROGRAMME AUTOFINANCEMENT SDE04

Le Syndicat assume tout l'autofinancement restant ; pour cela, il perçoit le produit de la taxe sur l'électricité pour toutes les communes rurales, ainsi que les redevances d'ENEDIS.



Mourstiers-Sainte-Marie- 2023

Lancement de chantier - programme départemental

PROGRAMME DÉPARTEMENT 2023

TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT € HT
SEYNE-TURRIERS - LE LAUZET	Bayons	ENFOUISSEMENT BTA REYNIER	125 371,61 €
TOTAL			125 371,61 €

PROGRAMME ARTICLE 8 2023

TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT € HT
VERDON	Allons	ENFOUISSEMENT BTA CHEMIN DES SAGNES	48 989,25 €
LES MÉES - MALIJAI - ORAISON	Ganagobie	ENFOUISSEMENT LE BELVÉDÈRE	17 991,75 €
BASSIN MANOSQUIN	Corbières	ENFOUISSEMENT RUE ST-MICHEL	45 267,79 €
SEYNE - TURRIERS LE LAUZET	St-Paul sur Ubaye	ENFOUISSEMENT FOULLIOUSE	166 712,85 €
ANNOT - ENTREVAUX	Méailles	ENFOUISSEMENT BTA MAIRIE TR 2	97 014,44 €
VERDON	Soleilhas	ENFOUISSEMENT RUE MARIE MADELEINE	41 038,44 €
TOTAL ARTICLE 8 ESTHÉTIQUE			417 014,52 €
SISTERON - VOLONNE	Sisteron	SÉCURISATION RUE DE LA RENAISSANCE	81 578,97 €
RIEZ - VALENSOLE	Gréoux les Bains	SÉCURISATION POSTE AURAFRÈDE	119 135,15 €
DIGNE - BARRÊME	Senez	SÉCURISATION CLOT D'EN BARRON	104 970,77 €
SISTERON - VOLONNE	Vaumeilh	SÉCURISATION FILS NUS VAUMEILH	39 615,04 €
SISTERON - VOLONNE	Château-Arnoux St-Auban	SÉCURISATION FILS NUS LIBERTÉ FONT ROBERT	54 634,86 €
SISTERON - VOLONNE	Château-Arnoux St-Auban	SÉCURISATION FILS NUS RUE DE LA PAIX FONT ROBERT	143 907,89 €
RIEZ - VALENSOLE	Valensole	SÉCURISATION POSTE TRINITÉ	93 977,54 €
TOTAL ARTICLE 8 SÉCURISATION			637 820,22 €
TOTAL GÉNÉRAL			1 054 834,74 €
DONT 40% DE FINANCEMENT ENEDIS			400 000,00 €
DONT 60% DE FINANCEMENT SDE04			654 834,74 €

PROGRAMME URBAIN 2021 - 2026 / DOTATION 2023

TERRITOIRE	COMMUNE	OPÉRATION	MONTANT € HT
BASSIN MANOSQUIN	Pierrevert	ENFOUISSEMENT RUE DE LA VIGNERAIE T2	92 388,74
BASSIN MANOSQUIN	Manosque	ENFOUISSEMENT RUE LÉON MURE	167 164,58
FORCALQUIER ET ENVIRONS	Forcalquier	ENFOUISSEMENT RUE DES CASTORS ET RUE DES CAMPAGNOLS	236 815,57 €
BASSIN MANOSQUIN	Manosque	ENFOUISSEMENT MONTÉE DES ADRECHS	53 603,62 €
DIGNE - BARRÊME	Digne les Bains	ENFOUISSEMENT BTA AVENUE DEMONTZEY	34 519,38 €
LES MÉES - MALIJAI - ORAISON	Peyruis	ENFOUISSEMENT RUE LOUIS MASSE	43 711,50 €
BASSIN MANOSQUIN	Sainte Tulle	ENFOUISSEMENT JOLIOT CURIE T2	299 378,03 €
LES MÉES - MALIJAI - ORAISON	Les Méés	ENFOUISSEMENT CHEMIN DES PÉNITENTS - RUE DU PARAIRE - RUE DE LA DURANCE	224 353,50 €
SISTERON - VOLONNE	Sisteron	ENFOUISSEMENT BTA RUE DE LA DURANCE	20 752,42 €
TOTAL			1 172 687,34 €
MONTANT DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME 2021-2026			4 340 000,00 €



L'organisation française de la distribution publique d'électricité établit une distinction entre des communes dites urbaines dont la population est supérieure à 2000 habitants et les communes rurales. La liste propre à chaque territoire, qui peut inclure certaines exceptions, étant fixée par le représentant de l'État.

Dans les communes urbaines, les travaux d'amélioration du réseau BT sont assurés sous la maîtrise d'ouvrage d'ENEDIS. Malgré le dialogue qu'entretient le concessionnaire avec les communes urbaines, il se peut que des travaux souhaités par ces dernières ne puissent être financés par le concessionnaire. Cette difficulté peut ainsi limiter les travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale ou intercommunale.

Afin de prendre en compte ce besoin spécifique à certains de ses membres, le Syndicat a souhaité mettre en place un accompagnement volontaire.

Pour la durée de la mandature (2021-2026) le Syndicat alloue une enveloppe de 310 000 € HT à chaque commune pour l'enfouissement des réseaux. La commune détermine la ou les opérations à effectuer et le Syndicat en assure la maîtrise d'ouvrage.

Liste des communes urbaines :

- Barcelonnette
- Château-Arnoux
- Digne-les-Bains
- Forcalquier
- Manosque
- Les Mées
- Oraison
- Peyruis
- Pierrevet
- Sainte-Tulle
- Sisteron
- Villeneuve
- Volonne
- Volx

LE RÔLE DE L'AODE

FOCUS SUR LES TRAVAUX DU SIÈGE

.....



Le Syndicat a initié en 2023 une rénovation complète de son siège.

Situé à Digne, à proximité immédiate du Conseil Départemental et de la Préfecture, ce bâtiment acquis en l'état en 2016 était précédemment occupé par Pôle Emploi.

D'une superficie de plancher un peu supérieure à 600 m², aucun travaux de rénovation n'avaient été fait depuis sa construction en 1989. Sa consommation énergétique globale était donc largement améliorable.

Avant ces travaux, il faut mentionner que le SDE04 avait initié une première amélioration de ce bâti en installant une production photovoltaïque sur le toit plat du site assorti à un dispositif de stockage d'énergie par batterie stationnaire. L'objectif de ce premier investissement était d'initier un projet pilote de production avec stockage permettant d'optimiser le taux d'autoconsommation de l'énergie produite. Ce type d'équipement est en effet particulièrement adapté à un bâtiment à usage administratif, la production du week-end ayant vocation à être stockée dans les batteries de stockage.

La rénovation initiée en 2022 et entreprise en 2023 avait plusieurs objectifs :

- Améliorer l'efficacité thermique du bâti
- Améliorer le dispositif de production d'énergie
- Optimiser les espaces existants pour créer de nouveaux bureaux, une salle de réunion et un espace de stockage des archives
- Améliorer l'accessibilité du bâtiment aux personnes à mobilité réduites
- Végétaliser le parking privatif du Syndicat pour améliorer l'écoulement des eaux

Le choix du Syndicat s'est porté sur un projet global de rénovation doté d'un budget global prévisionnel de 750.000 € financé notamment par une subvention du Fonds Vert (pour 400.000 €).



Les principaux travaux d'efficacité énergétique consistent en :

- La mise en place complète d'une isolation par l'extérieur
- La mise en place de volets mobiles limitant le rayonnement solaire sur le bâtiment et les vitrages
- Le changement complet de l'ensemble des vitrages et des fenêtres de toits
- Le changement complet de l'éclairage intérieur (passage en LED)
- L'installation d'un nouveau système de ventilation
- L'installation d'un système de chauffage/ climatisation électrique (abandon du chauffage au gaz)

La quasi-totalité des entreprises qui ont été sélectionnées ont leur siège dans le département des Alpes de Haute-Provence. Ce chantier en site occupé se poursuit en 2024.

10 POSTES - 10 VILLES

LE SDE04 S'ENGAGE AVEC ENEDIS POUR UNE MEILLEURE INTÉGRATION DES POSTES À LEUR ENVIRONNEMENT

.....



Poste de Manosque - Les Aliziers



Dans le cadre de la convention de partenariat signée fin 2017 avec ENEDIS, le SDE s'est engagé dans une démarche d'embellissement et de remise en peinture de 10 postes de transformation HTA-BTA situés sur la concession. Plus que l'embellissement des postes, ce programme répond à des objectifs d'insertion sociale de personnes en difficulté ou de sensibilisation de publics « jeunes » conjugués à des actions d'accompagnement à l'accès au numérique.

Le SDE 04 a trouvé en l'ADSEA (Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte) le partenaire ad hoc pour prendre part au projet.

Comme ENEDIS, le SDE a financé chaque projet à hauteur de 1 000 €. L'ADSEA a mis à disposition le personnel (éducateurs spécialisés et coordinateurs) pour l'encadrement des jeunes pour la durée du chantier, ce qui représente une valorisation de 1 600 €. Les communes ont complété le financement en fonction de la taille du poste et des travaux à engager.

Tous les projets ont été mis en œuvre sous la houlette d'artistes locaux, qui en plus de leurs talents ont dû enseigner et transmettre aux jeunes leur savoir-faire, l'art du graffiti qu'il soit très figuratif ou abstrait.

Le programme ayant eu un tel succès, il a été renouvelé une première fois pour 10 postes supplémentaires en fin d'année 2020 et une seconde fois en 2022 pour 5 nouveaux postes. C'est donc, au total, 25 postes qui seront réalisés.

En 2023, 4 postes dans 4 communes du département ont pu bénéficier de ce programme : Allos, Manosque, Le Castellet et Mison.

Poste d'Allos



10 POSTES - 10 VILLES



Poste de Manosque

LE RÔLE DE L'AODE

LE CONTRÔLE DE LA CONCESSION ÉLECTRIQUE

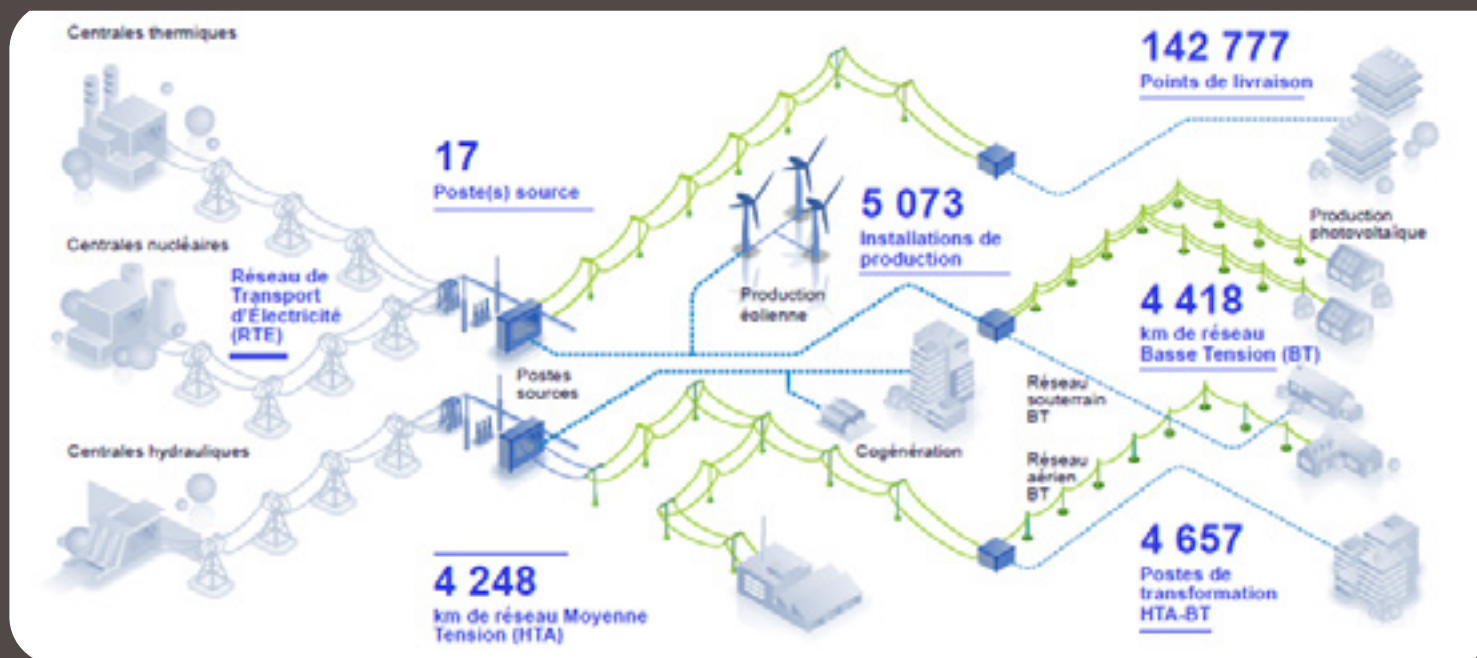
.....

Le SDE 04 est l'autorité organisatrice et concédante de la distribution publique d'électricité et de la fourniture aux Tarifs Réglementés de Vente (TRV) pour les 198 communes des Alpes-de-Haute-Provence.

A ce titre, le Syndicat veille à la bonne qualité des réseaux et des relations clientèles, auprès des concessionnaires Enedis et EDF. Son rôle est de vérifier le respect des dispositions du cahier des charges de concession en effectuant un contrôle périodique annuel et lors de cas particuliers émanant des collectivités locales ou des usagers.

Le SDE 04 contrôle également les redevances liées à l'exploitation de la concession et la Taxe Communale sur les Consommations Finales d'Electricité (TCCFE).

LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ



CHIFFRES CLÉS DE LA CONCESSION

.....



142 777
CLIENTS
DE LA
CONCESSION
À FIN 2023 (+ 0,6%)

1 018 326
MWh
D'ÉNERGIE
ACHEMINÉE EN
2023 (-5,1%)

4 248 KM
DE RÉSEAU HTA
EN 2023 SOIT
+ 15 KM/2022

4 418 KM
DE RÉSEAU BT
EN 2023 SOIT
+ 28 KM/2022

4 657 POSTES
HTA/BT EN 2023
SOIT
+ 61 POSTES/2022

93,8%
DES FOYERS
& **409**
COMMUNES
ÉQUIPÉS D'UN
COMPTEUR LINKY

17 169
RACCORDEMENTS
EN 2023
(+ 6 836/2022)

LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ AUX TARIFS RÉGLEMENTÉS DE VENTE (TRV)

.....

La concession de fourniture d'électricité concerne des sites de puissance inférieure ou égale à 36 kVA. Dans le cadre de la concession, les tarifs proposés sont le Tarif bleu résidentiel pour les clients Particuliers, et le Tarif bleu non résidentiel pour les professionnels et collectivités (selon les critères d'éligibilité définis à l'article L.337-7 du code de l'énergie).

Dans le cadre de la crise énergétique persistante, le Gouvernement a décidé d'un nouveau « bouclier tarifaire » pour l'année 2023. Des « défis utiles » ont été lancés par EDF et à la demande de l'État, l'option tarifaire Tempo a été mise en avant auprès des clients Particuliers au TRV pouvant avoir intérêt à y souscrire. EDF a eu des échanges nourris avec la FNCCR et France Urbaine, tout au long de l'année, dans le cadre du groupe de travail sur le TRV. Voici certains des thèmes abordés : le mouvement de prix des TRV au 01/02/23, l'accompagnement des clients en difficulté de paiement et les actions de lutte contre la précarité énergétique en lien avec les collectivités, l'évolution du portefeuille de clients au TRV.

ÉVOLUTIONS TARIFAIRES EN 2023 :

- ✓ Le tarif d'utilisation du réseau public d'électricité (TURPE 6 HTA-BT) porte une hausse tarifaire moyenne de + 6,51 % au 1er août 2023, hors taxes et contributions.
- ✓ Le TRVE a augmenté de 15 % TTC en moyenne au 1er février, puis de 10 % au 1er août, dans le contexte du bouclier tarifaire mis en place par le Gouvernement.

92%
des clients particuliers se
déclarent satisfaits d'EDF

- ✓ 97 928 clients relèvent du régime de ce tarif réglementé en 2023 dans les Alpes-de-Haute-Provence, soit -2,1% par rapport à l'année précédente.
- ✓ 12 693 conseils tarifaires délivrés par EDF en 2023 (+30%/2022) aux clients de la concession et 953 clients en difficultés (-13%) accompagnés spécifiquement par rapport à leur facture d'énergie.
- ✓ 7 982 chèques énergie (-2,6%) pris en compte par EDF en 2023.

CONTINUITÉ DE L'ALIMENTATION ET ANALYSE DE LA QUALITÉ DE LA TENSION



Depuis 2016, en application de l'article D 322-4 du Code de l'énergie, ENEDIS transmet au Syndicat une évaluation de la qualité de l'électricité sur le réseau public de distribution d'électricité des Alpes de Haute Provence.

Cette évaluation met en avant :

1

LA TENUE DE LA TENSION

En recensant sur une base statistique le nombre de clients dits "mal alimentés" en basse tension comme en HTA.

2

LA CONTINUITÉ DE L'ALIMENTATION

Qui recense la durée moyenne annuelle de coupure avec un seuil national à respecter. Elle est évaluée à partir d'un indicateur que le concessionnaire suit dans le temps : le critère B.

La réglementation en vigueur précise que le niveau global de qualité est insuffisant si le pourcentage de clients en écart sur le territoire départemental dépasse le seuil de 5 % pour la continuité d'alimentation et le seuil de 3 % pour l'évaluation statistique de la continuité globale de l'alimentation.

En 2023 sur la concession, le pourcentage de Clients Mal Alimentés (CMA) en tenue de tension est dans la durée largement en-deçà du seuil du décret qualité.

La durée moyenne de coupure des clients BT, hors incidents RTE pour le département en 2023 est de 86 minutes contre 91 minutes en 2022.

La durée moyenne annuelle de coupure est en baisse en 2023 grâce à l'amélioration du critère B incident HTA et aux travaux engagés depuis plusieurs années sur le réseau HTA (plan d'amélioration Décret qualité 2019-2021, renouvellement des Câbles à isolation Papier Imprégné, traitement des réseaux soumis aux aléas climatiques...).

La moyenne nationale en 2023 de coupure des clients BT est en hausse par rapport à 2022 : le critère B hors événements exceptionnels et hors incidents sur le réseau de transport géré par RTE est de 72,9 minutes en 2023.

Les principaux événements ayant impacté en 2023 le critère B au périmètre de la concession :

- Le 17 avril 2023 : le chantier pour la rénovation du PS de Condamine a généré 900 000 NiTi [produit du nombre d'usagers impactés par la coupure (Ni) par la durée de la coupure exprimée en minutes (Ti)]. Tous les départs HTA étant en antenne, aucune reprise (ou peu) n'était possible.
- Les 12 juillet et 23 octobre 2023 ont été marqués par des épisodes de vents forts.
- Les 06 août et 26 septembre 2023 : un incendie a détérioré un branchement BT sur la commune de Château-Arnoux-Saint-Auban et un coffret hors sol BT sur la commune de Peyruis.

Enedis indique une baisse significative du nombre de clients BT affectés par des coupures supérieures à 3 minutes (-33,5%).

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LE PHOTOVOLTAÏQUE



Le développement des énergies renouvelables fait partie des grands enjeux actuels pour relever le défi de la transition écologique. Le SDE04 a établi plusieurs constats : les communes sont régulièrement démarchées par des porteurs privés et ont besoin d'une expertise extérieure et indépendante. De plus, de nombreuses communes ont la volonté de s'équiper de leurs propres centrales

photovoltaïques mais manquent de moyens humains. C'est pourquoi, le Syndicat propose un accompagnement « à la carte » et sans engagement pour les communes et intercommunalités du 04 qui souhaitent **développer des projets** photovoltaïques et propose ses services de **conseil** vis à vis de l'offre privée. Il s'agit d'une mission de service public en accord avec sa volonté d'œuvrer pour la transition énergétique.



Ce service a démarré en avril 2021. Il s'agit d'une mission en 4 temps : de la note d'opportunité à la réalisation, le SDE04 propose une assistance technique aux communes et intercommunalités des Alpes-de-Haute-Provence.

ACCOMPAGNEMENT PHOTOVOLTAÏQUE

QUELS TYPES D'INSTALLATIONS ?



Parking - ombrières



Toitures



Parcs solaires au sol



Site isolé



LES GÉNÉRATEURS
Le réseau qui donne une nouvelle énergie à votre territoire

Présentation du réseau Les Générateurs

En avril 2021 le ministère de la Transition écologique et l'ADEME ont lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Cocopeop pour le recrutement des conseillers par région. Les lauréats de cet AMI ont été annoncé fin 2021 et le SDE04 en faisait partie. Début 2022, l'appellation a changé et Cocopeop est devenu le réseau "Les Générateurs".

Les Générateurs sont présents dans 12 régions et DROM. 32 conseillers techniques de terrain impartiaux et sensibles aux problématiques locales sont répartis sur l'ensemble du territoire et 8 coordinateurs gèrent les missions des Générateurs à l'échelle d'une structure locale ou de plusieurs structures locales. Ils font le lien avec les Directions régionales de l'ADEME.

La phase d'émergence du projet a été très dynamique avec de nombreux sites étudiés sur un tiers des communes du département. Les résultats de cet avant-projet révèlent un potentiel très intéressant pour les phases suivantes.

La phase de faisabilité a commencé avec une première grappe de 5 communes.

LES ÉTAPES DU PROJET EN 2023

AVANT-PROJET



CONSEIL ET NOTES D'OPPORTUNITÉ



3 communes



3 sites étudiés



70 kWc potentiel

FAISABILITÉ



ETUDES



4 grappes : 13 communes



16 sites



853 kWc : projets allant de 9kWc à 250kWc



14 toitures communales
& 2 ombrières sur parking
communal



1,4 millions d'€ HT hors frais de maîtrise
d'oeuvre



1 362 MWh de production annuelle

PROJET



MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE



2 communes



26 kWc



2 toitures communales



43 000 € HT



36 MWh de production
annuelle

RÉALISATION



MARCHÉ DE TRAVAUX

Lancement des travaux en 2024
pour 2 communes

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

LA CARTE DU RÉSEAU DÉPARTEMENTAL

6



BORNES SEMI-RAPIDES

11

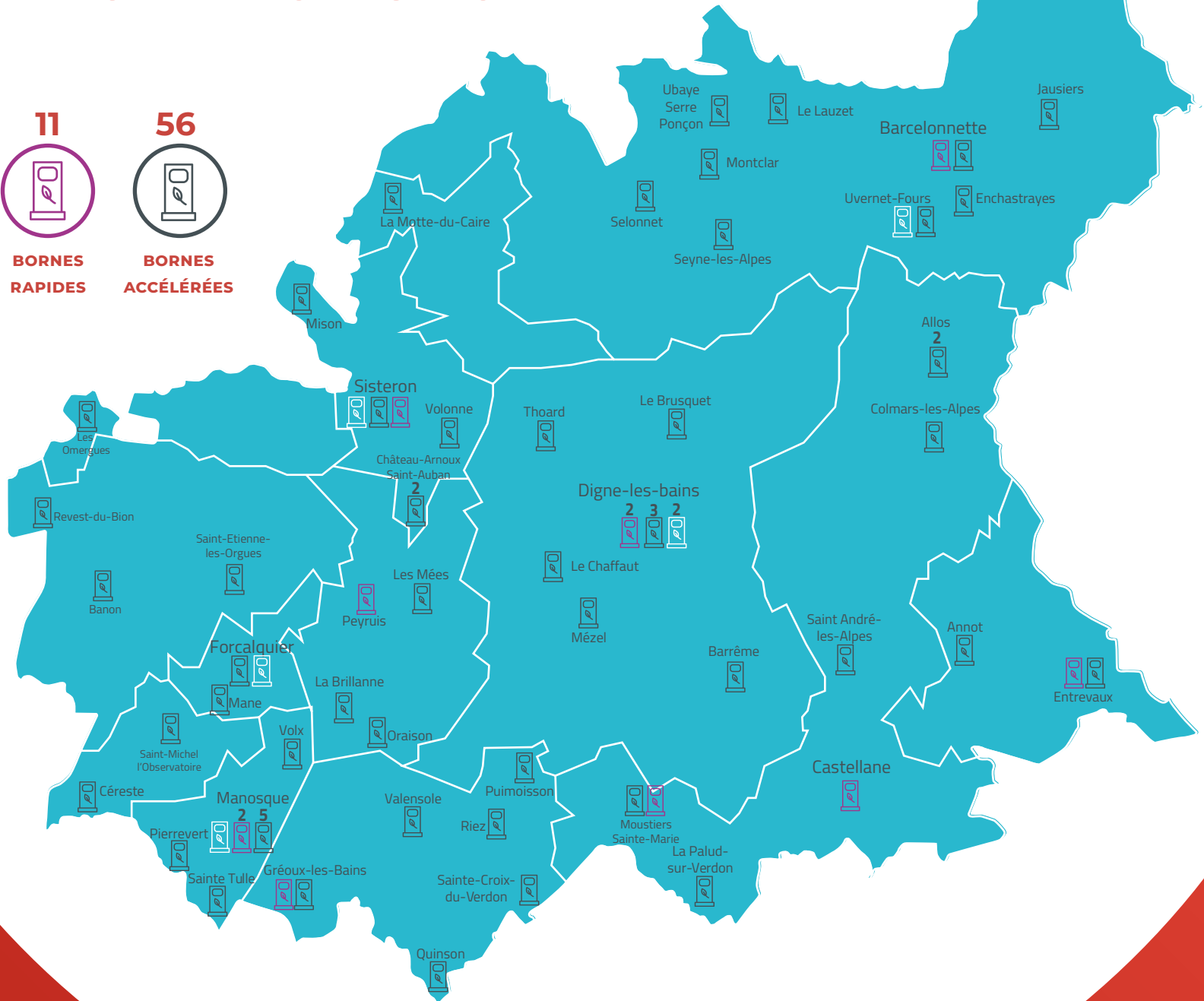


BORNES RAPIDES

56



BORNES ACCÉLÉRÉES



SUPERVISION ET EXPLOITATION DES BORNES DU RÉSEAU EBORN

Le SDE04 a pris la compétence IRVE en 2015 et a effectué le premier déploiement en 2016. Aujourd'hui plus de 90% des communes du département lui ont délégué la compétence. Il est membre du réseau Eborn depuis 2018. Ce réseau représente 1328 bornes réparties sur les régions Auvergne Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Le Syndicat a délégué l'exploitation à l'entreprise Easy Charge en milieu d'année 2020 pour une durée de 8 ans.

L'objectif du SDE04 est d'assurer une qualité de service élevée grâce à un accès au service selon 3 modes de paiement, une tarification au kWh, un service d'assistance téléphonique joignable 7j/7 et 24h/24, la possibilité de réserver une session de charge et la compatibilité des principaux badges de service de recharge au réseau de bornes du 04.

Réseau eborn

Le réseau interdépartemental de recharge électrique Eborn regroupe 11 syndicats d'énergie situés dans le sud-est de la France, permettant ainsi aux conducteurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables de bénéficier d'un service unifié. Ce réseau, composé de bornes de recharge accélérées, rapides, semi-rapides, en grappe lentes et ultra-rapides, offre une solution de recharge performante et diversifiée.

Avec plus de 2600 points de charge répartis dans 11 départements des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, Eborn met à disposition de ses abonnés et autres usagers un vaste réseau de plus de 1300 bornes, accessibles aussi bien en zones urbaines qu'en zones rurales. L'ensemble des bornes est alimenté par de l'énergie renouvelable et locale, garantissant un service respectueux de l'environnement.

Le réseau Eborn est le plus grand réseau de recharge du Sud-Est, tant en termes de maillage territorial qu'en nombre de points de charge proposé au public.

En 2023, le réseau Eborn s'est enrichi de 109 nouvelles bornes, et a lancé des programmes de modernisation et fiabilisation de certains modèles de bornes.



Easy Charge

Easy charge dans le cadre de l'exploitation du réseau :

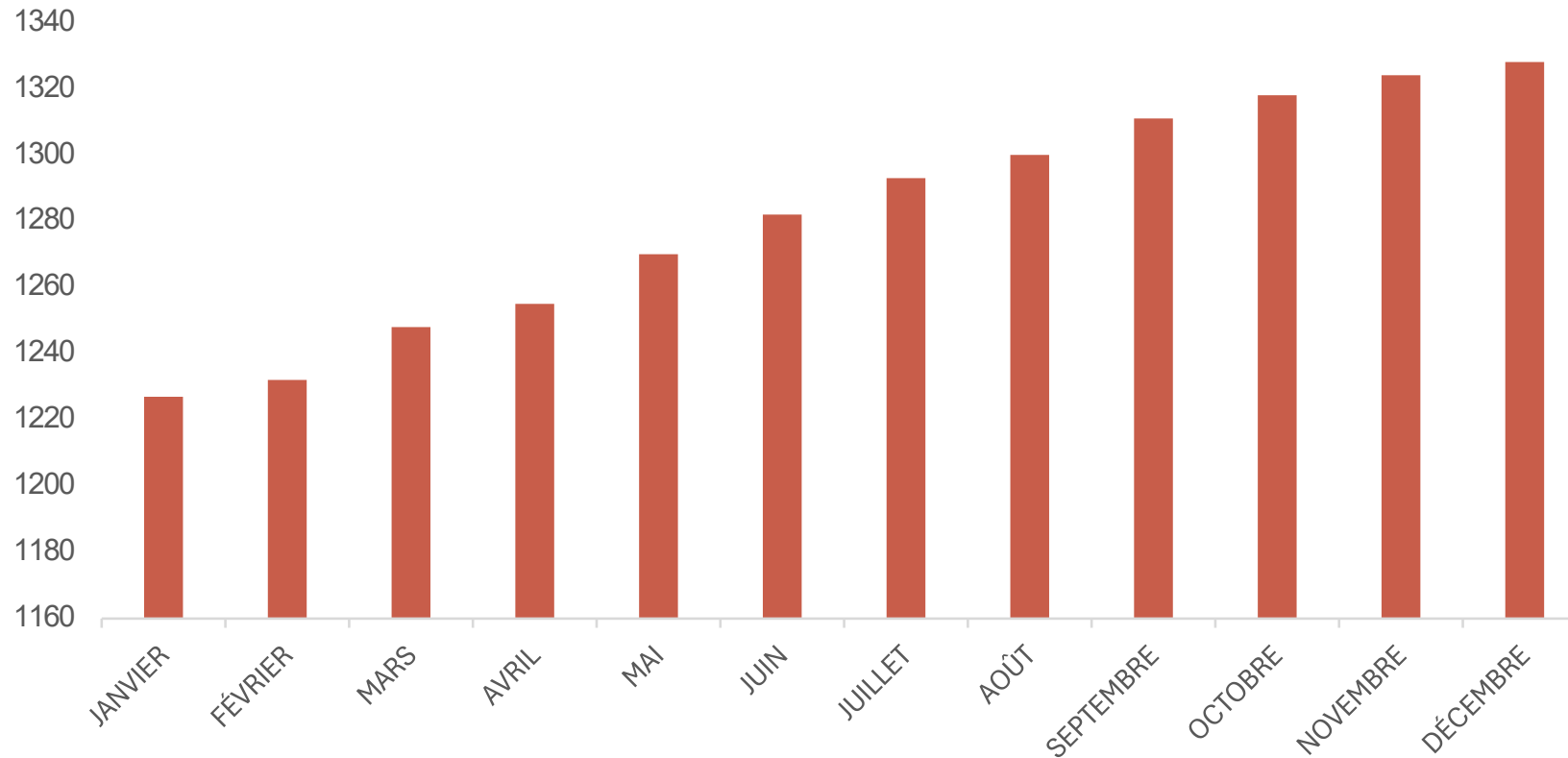
- Intègre les bornes dans le système de supervision et contrôle leur bon état de fonctionnement.
- Déclenche des interventions de maintenance curative si des problèmes ne peuvent pas être traités à distance.
- Gère les recettes liées aux abonnements et à l'utilisation des bornes.



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

L'ÉVOLUTION MENSUELLE DU NOMBRE DE BORNES DANS LE RÉSEAU EBORN EN 2023



Source : Rapport Easy Charge 2023

L'ACCOMPAGNEMENT DU SDE PAR TYPOLOGIE DE BORNE

Les bornes de recharge lente en grappe (7kW en AC)

••••••••
Elles permettent une recharge de 100km du véhicule en 2h30. Elles sont à destination du résidentiel ou du stationnement longue durée.



Les bornes de recharge rapide (50 kW en DC)

••••••••
Elles permettent une recharge de 100km du véhicule en environ 25 minutes, sur les véhicules acceptant une recharge rapide à 50kW. Elles permettent une recharge rapide, réduisant considérablement le temps d'attente pour les conducteurs en déplacement.



Les bornes de recharge accélérée et semi-rapide (22-24 kW en AC/DC)

••••••••
Elles permettent une recharge de 100km du véhicule en environ 1 heure, sur la plupart des véhicules acceptant une recharge accélérée à 22kW en AC et 24kW en DC. Conçues pour des recharges intermédiaires, elles sont idéales pour les arrêts en milieu de journée dans des lieux publics ou commerciaux.

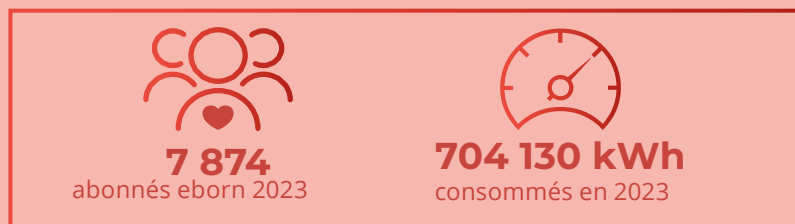


CHIFFRES CLÉS 2023

L'année 2023 a représenté la continuité du développement du véhicule électrique et des IRVE. En effet, le réseau départemental est composé de 73 bornes de recharge et s'étend sur plus de 50 communes.

L'Etat a demandé à chaque syndicat de travailler en 2022 sur un Schéma Directeur des IRVE. L'objectif 2025 défini par le SDE04 est le développement de 137 nouvelles bornes pour le département. Ce schéma a été validé par la préfecture en début d'année 2023. Cependant, il réside la question du financement, c'est pourquoi le SDE04 a sollicité plusieurs entités gouvernementales afin d'obtenir des subventions pour réaliser ce développement.

La quantité d'énergie délivrée par les bornes est en constante augmentation (57 MWh en 2019, 97 MWh en 2020, 242 MWh en 2021, 490 MWh en 2022 et 704 MWh en 2023). En 2023, le réseau départemental a permis aux utilisateurs de parcourir environ 4 millions de kilomètres et d'économiser environ 600 tonnes de CO2. Le nombre d'abonnés ne cesse d'augmenter ce qui témoigne de la confiance des usagers dans le service.



TOP 3 des bornes en 2023

Avenue Gutenberg Digne-les-Bains



3 332 sessions

Parking de La Boudousque Castellane



2 565 sessions

Parking Pré Combeaux Manosque



2 463 sessions

Le nombre de sessions de charge connaît une croissance continue. En 2023, ce chiffre a enregistré une augmentation significative de 16,62 % par rapport à l'année précédente, 2022. Cette hausse reflète une intensification notable de l'utilisation des bornes de recharge.

En ce qui concerne les bornes les plus fréquemment utilisées en 2023, les modèles qui se démarquent ne sont pas les mêmes que ceux de 2022, tels que Sisteron et Peyruis. Cependant, la borne de Digne-les-Bains a maintenu sa position en voyant son utilisation croître de 26 % par rapport à l'année 2022.

Par ailleurs, les bornes de Castellane et Manosque ont fait leur entrée dans le top 3 des bornes les plus sollicitées. La borne de Castellane a vu une augmentation de son utilisation de 12 %, tandis que celle de Manosque a enregistré une hausse remarquable de 47 %, par rapport à l'année précédente.



53 262

SESSIONS DE
CHARGE EN 2023

659

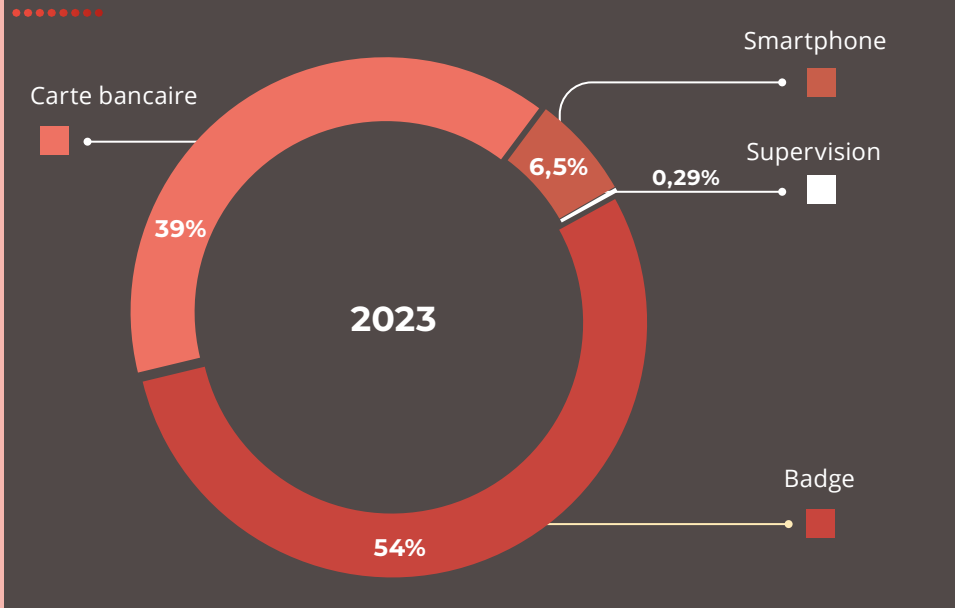
TONNES DE CO2
ÉCONOMISÉES EN
2023

4,4 MILLIONS

KM PARCOURUS
EN 2023

www.sde04.fr

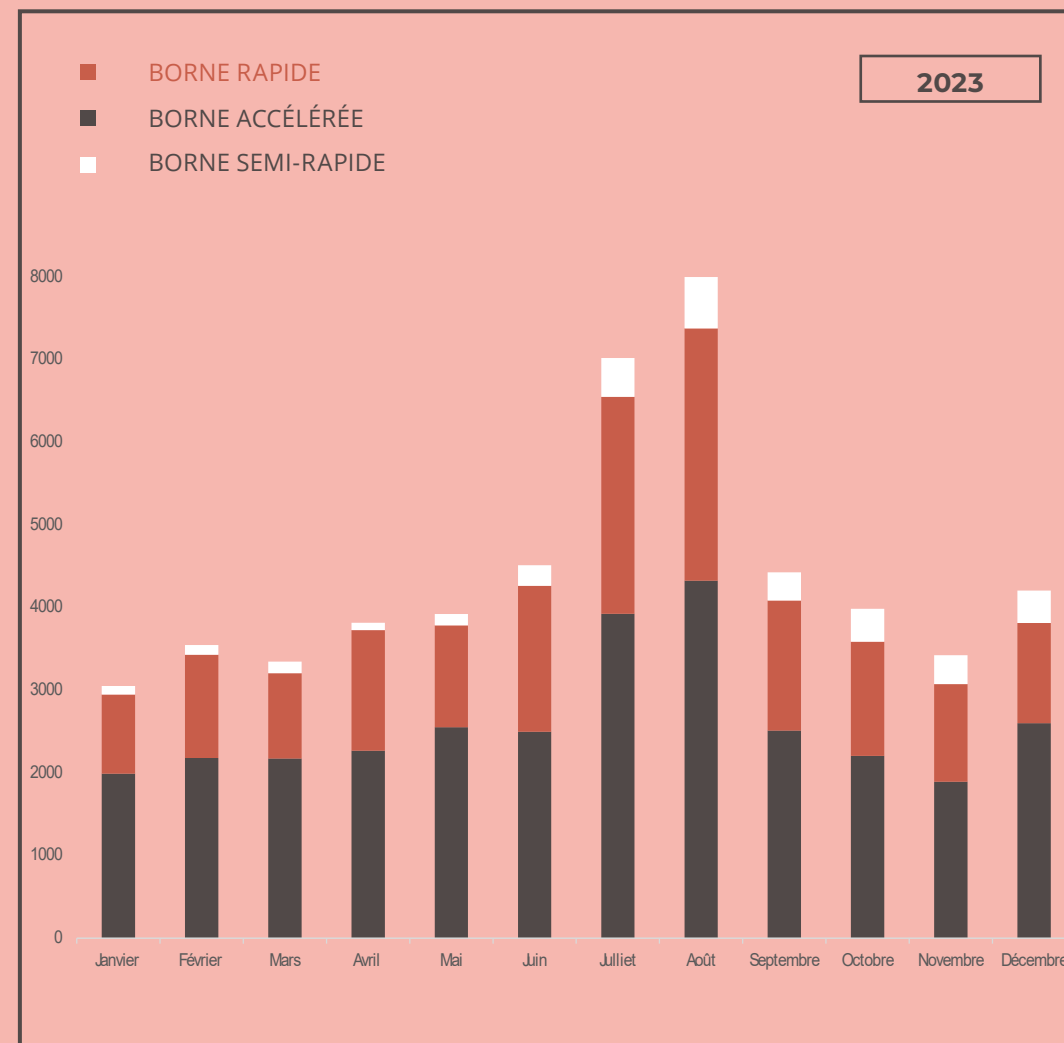
MODE D'ACCÈS AUX RECHARGES



L'analyse de la répartition des sessions de recharge selon les mois et les types révèle une augmentation significative de la fréquentation, avec une hausse de 19 % par rapport à l'année précédente.

La demande varie en fonction des saisons : en effet, pendant les périodes de vacances scolaires, les usagers sont plus enclins à se déplacer et à effectuer de longs trajets, ce qui nécessite davantage de recharges. Les pics de consommation sur le réseau du département 04 sont enregistrés en juillet et en août, correspondant aux vacances d'été.

NOMBRE DE SESSIONS DE CHARGE PAR MOIS ET TYPE DE BORNE



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES & LES RÉSEAUX DE CHALEUR

.....

Le Fonds Chaleur géré par l'ADEME a pour objectif d'aider au financement des installations produisant et distribuant de la chaleur et du froid renouvelables. L'Ademe propose la mise en place de Contrats Chaleur Renouvelable territoriaux (CCRt). Ces contrats ont pour vocation de faire émerger et soutenir des projets d'énergies renouvelables thermiques et de réseaux de chaleur, à l'échelle d'un territoire.

A ce titre le SDE accompagne et finance les porteurs de projets éligibles soit toutes les structures publiques ou privés, quelle que soit leur taille et leur secteur (collectivité, service de l'état, copropriétés, entreprises, hôpitaux, EHPAD...) pour leur projet de :



Modules de récupération de chaleur fatale



Chaufferies au bois plaquette ou granulé



Panneaux solaires thermiques



Géothermie sur sonde ou sur nappe (avec pompe à chaleur)



Réseaux de chaleur

Ce dispositif de CCRt vise les objectifs suivants :

- Favoriser le développement des EnR thermiques et contribuer à l'atteinte des objectifs régionaux (SRADETT) et nationaux (SNBC, PPE...)
- Insuffler une nouvelle dynamique dans le domaine des EnR thermiques sur le territoire et pérenniser ainsi les filières des EnR thermiques
- Faire émerger des projets, qui seuls ne seraient pas éligibles au fond chaleur, et les mener à terme
- Accompagner les porteurs de projets qui n'auraient pas les moyens humains, techniques ou financiers de mener à bien leurs démarches

CONTRAT TERRITORIAL 2021-2024 : POINT SUR L'ANNEE 2023

L'objectif de production annuelle d'ENR thermique, établi conjointement par les services du SDE et de l'ADEME et fixé pour une période de trois ans, est de **6GWh/an à l'issue des 3 ans** sur le département, via 20 installations dont 4 hors biomasse. L'enveloppe ADEME a elle été fixée à 2 M€ pour les 3 ans.

La 2^{ème} année a permis de financer 6 installations dont 1 hors biomasse pour un montant de subvention de 382 166 € soit 19% de l'enveloppe et une production de 1 023MWh. Ces 6 installations représentent 1 334 234 € de travaux.

Le financement des projets intervient après un travail amont parfois de longue haleine pour les maîtres d'ouvrages et pour le SDE04.

Sur l'année 2023 il y a eu environ :

- 74 nouveaux projets entrants
- 16 notes réalisées sur 122 bâtiments pour un potentiel de 10,5 GWh dont plusieurs projets de réseaux de chaleur

- 8 études réalisées par notre accord cadre, ainsi que 2 études suivies hors accord-cadre

Ces résultats témoignent d'une bonne dynamique de projets parmi les acteurs publics et privés du territoire, ainsi que du bon fonctionnement de l'accord cadre d'étude multi EnR thermique lancé fin 2022. Les études lancées par le SDE04 représentent 118 602 € subventionnés à 71% par l'ADEME et la Région.

Enfin, l'ANCT a de nouveau soutenu l'animation du contrat via le FNADT en co-financement de l'ADEME afin de favoriser le développement de la chaleur renouvelable en zones de montagnes dans le cadre de la CIMA.

PLUSIEURS ENJEUX POUR LE SDE04

- ✓ Positionner le SDE04 en opérateur territorial, guichet unique des projets d'EnR thermique sur le département
- ✓ Faire monter les équipes du SDE04 en compétences dans le domaine des EnR thermiques
- ✓ Proposer à ses communes adhérentes un véritable service d'accompagnement en matière d'énergie renouvelable thermique
- ✓ Conforter le SDE04 dans sa position d'acteur opérationnel de la transition énergétique
- ✓ Fédérer les acteurs et mettre en place une organisation pérenne qui puisse se dupliquer ou s'élargir à d'autres champs de la transition énergétique

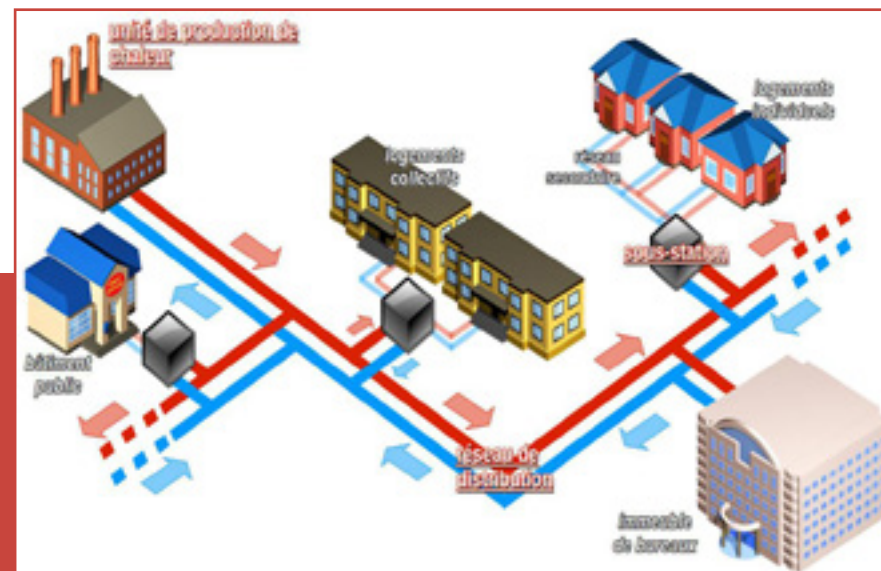


LA CHALEUR RENOUVELABLE ET LE RÉSEAU DE CHALEUR : OUTIL MAJEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Un réseau de chaleur est un système de distribution de chaleur produite de façon centralisée, permettant de desservir plusieurs usagers. Il comprend une ou plusieurs unités de production de chaleur, un réseau de distribution primaire dans lequel la chaleur est transportée par un fluide caloporteur, et un ensemble de sous-stations d'échange, à partir desquelles les bâtiments sont desservis par un réseau de distribution secondaire.

Les réseaux de chaleur permettent de mobiliser d'importants gisements d'énergie renouvelable et de récupération difficiles mobilisables par des installations individuelles ! Ils fonctionnent au bois énergie, à la géothermie, peuvent avoir recours au solaire thermique et à la récupération de chaleur fatale.

Le réseau de chaleur est un outil majeur de la transition énergétique mais aussi du développement local : ces énergies renouvelables sont décarbonées et locales, elles permettent donc de stimuler et pérenniser les filières. D'autres avantages techniques, économiques et sociaux sont à prendre en compte : mutualisation des investissements et de la conduite d'installation, optimisation globale des rendements, fourniture d'une chaleur saine et « bon marché, stabilité des prix dans le temps, maîtrise des coûts et diminution de la facture énergétique des bâtiments. Par ailleurs, ils permettent



Source Cerema

de prendre en main la question de l'approvisionnement énergétique en favorisant l'autonomie énergétique du territoire et en réduisant la dépendance aux énergies fossiles. Ils constituent de véritables outils des politiques d'aménagement du territoire dans lesquelles ils s'intègrent : PCAET, PLUI...

La chaleur (chauffage, eau chaude sanitaire et froid) représente 50% de la consommation d'énergie finale. Elle est encore couverte majoritairement par des énergies fossiles (gaz, fioul) ou électrique. Afin d'atteindre la neutralité carbone mais également pour optimiser et sécuriser notre approvisionnement énergétique, il faut travailler sur l'ensemble du mix énergétique. La loi TEPCV impose de multiplier par 5 la quantité de chaleur livrée par les réseaux de chaud et froid et d'augmenter de 60% la production de chaleur renouvelable d'ici 2030 (par rapport à 2012).

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES & LES RÉSEAUX DE CHALEUR

.....

BILAN DU CONTRAT À FIN 2023



14 PROJETS FINANCÉS



2 879 MWh/an d'EnR
SOIT 48% DES 6 GWh



1 350 637 € D'AIDE ADEME
SOIT 68% DES 2M€ DE L'ENVELOPPE POUR LES
3 ANS



793 083 € D'AIDE RÉGION SUD



**35% D'AIDE ADEME
EN MOYENNE**



**21% D'AIDE RÉGION SUD
EN MOYENNE**



**3 828 261 € DE COÛTS DE
TRAVAUX**



**778 TONNES D'ÉMISSION
DE CO2 ÉVITÉES PAR AN**

LE PORTEFEUILLE DE PROJETS À FIN 2023

✓ 195 projets dans le portefeuille à fin 2023 contre 121 à fin 2022

✓ Sur 195 projets :


- 14 ont été financés et sont en travaux
- 46 sont en cours
- 39 sont en stand by
- 96 ont été abandonnés (pas intéressants ou pas faisables)

✓ Sur les 46 projets en cours :

- 19 sont en cours d'étude d'opportunité
- 27 sont en étude de faisabilité

 11 projets de géothermie

 2 projets de récupération de chaleur fatale


} DONT  14 projets de réseaux de chaleur

 3 projets de solaire thermique

 30 projets biomasse

 31 projets portés par des collectivités

 8 projets portés par des entreprises et associations

 2 projets portés par des établissements publics

 4 projets portés par des copropriétés

MARCHÉ D'ÉTUDE DE FAISABILITÉ MULTI-EnR THERMIQUE

Depuis novembre 2022 et pour une durée de 3 ans, le marché d'étude de faisabilité multi-EnR est opérationnel. Les acteurs éligibles à ce marché sont toutes les collectivités ayant un bâtiment sur le 04.

Afin de bénéficier de ce marché, il vous suffit :

- De passer une convention de service avec le SDE04,
- De délibérer au sein de votre instance décisionnaire.

Bon à savoir :

- Toutes les études peuvent être subventionnées à 70% par la Région Sud, de ce fait il n'y a pas de dossier à déposer, le SDE s'occupe de tout et refacture le reste à charge.
- Les études pour les Réseaux de Chaleur peuvent être subventionnées à 80% par l'ADEME.
- Dans tous les cas, les frais de service du SDE04 s'élèvent à 8%.

En 2023, 8 études ont été réalisées par le SDE04 pour un total de 98 835 € dont 30% de subvention Région (29 568 €) et 46% de subvention ADEME (45 276 €)



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES & LES RÉSEAUX DE CHALEUR

.....

LE RÉSEAU DE ST ANDRÉ LES ALPES EN SERVICE !

En 2014, la commune de St André a réalisé la rénovation thermique de sa mairie, une chaufferie bois déchiqueté d'une puissance de 60kW avait été mise en service.

Quelques années après, forte de cette 1^{ère} expérience, la commune a souhaité créer un réseau de chaleur bois afin d'alimenter en EnR thermiques d'autres bâtiments publics (le centre administratif, la salle polyvalente, l'école primaire, l'école maternelle, la crèche-dojo et le gymnase nouvellement construit).

Une étude de faisabilité a été réalisée en 2020 afin de dimensionner les installations et étudier le tracé du réseau.

En 2021 une équipe de MOE a été sélectionnée et a réalisé des études complémentaires.

Le chantier qui a duré à peine plus d'un an, a démarré à la fin de l'été 2022 pour une mise en service fin 2023.



Bâtiments raccordés au réseau de chaleur



Tracé du réseau de chaleur



Plaquette forestière ou bois déchiqueté



Silo



- Les travaux ont consisté à créer 370 mètres linéaires aller et 370 mètres linéaires retour de réseau enterré afin de distribuer la chaleur à 80° pour un retour à la chaufferie à 60°. Des sous-stations (ou postes de livraisons) ont été installées à l'entrée de chaque bâtiment en remplacement des chaudières gaz et fioul existantes.
- La chaufferie a été agrandie afin d'y installer 2 chaudières de plus grande puissance (2 x 170kW au lieu de 1 x 60kW) et 10m³ de stockage tampon. Le conduit d'évacuation des fumées a été réhaussé d'1 mètre au-dessus du faîtage et élargi. Le volume utile du silo, d'abord dimensionné pour un seul bâtiment, a été optimisé par l'installation d'une vis verticale (permettant une meilleure répartition du combustible). L'autonomie en période de grand froid est de 5 jours.
- L'ensemble du réseau est piloté par une Gestion Technique Centralisée.
- Le projet dont le coût prévisionnel était de 589 066 € a été financé à 44% par l'ADEME (soit 257 186 €) et à 36% par la région (soit 214 656 €). L'économie annuelle d'exploitation prévisionnelle pour l'ensemble est de 30 000€ TTC par an environ (soit un Temps de retour sur investissement de 7 ans environ grâce aux subventions et aux économies annuelles).



Chaufferie avant extension



Chaufferie après extension



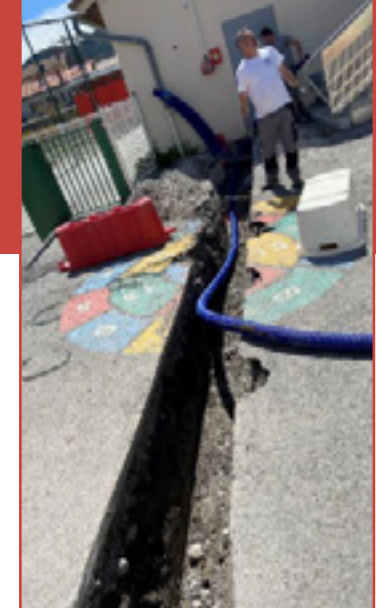
Ballon tampon



Tranchée des canalisations du réseau de chaleur



Tranchée des canalisations du réseau de chaleur



Tranchée des canalisations du réseau de chaleur

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PROGRAMME ACTEE+

.....

La rénovation énergétique des bâtiments publics répond à de nombreux enjeux auxquels les collectivités doivent faire face :

- La lutte contre le changement climatique,
- L'amélioration du confort d'usage du bâtiment et de la qualité de l'air intérieur,
- La réduction de la charge financière liée à ces bâtiments souvent vieillissants, dans un contexte de hausse du prix de l'énergie.

C'est pourquoi en 2023, le SDE04 a choisi de s'engager dans le programme ACTEE+ (Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique), porté par la FNCCR.

Sous l'impulsion de la Préfecture, plusieurs acteurs se sont mobilisés pour élaborer un projet et candidater à ce programme sous forme d'un groupement, ayant pour coordonnateur le SDE04.



LA CANDIDATURE ACTEE DANS LE 04 : UN REGROUPEMENT D'ACTEURS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

COORDINATEUR DU GROUPEMENT



- ✓ Animation à l'échelle départementale
- ✓ Mise à disposition d'économe de flux
- ✓ Marché de service audits énergétiques

MEMBRES

Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale du 04



Le Parc Naturel Régional du Lubéron et L'Agence Locale de la Transition Energétique



- ✓ Animation à l'échelle locale
- ✓ Mise à disposition d'économes de flux

L'agence départementale de l'Ingénierie et Territoires 04



- ✓ Audits énergétiques, AMO

BÉNÉFICIAIRES FINAUX

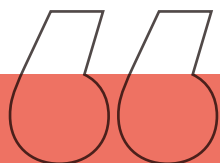
LES COLLECTIVITÉS

- ✓ Travaux de rénovation énergétique du patrimoine

DOSSIER DÉPOSÉ ET VALIDÉ EN 2023, POUR LA PÉRIODE 2023-2026, À L'ÉCHELLE DU 04 :

- ✓ Montant total du dossier : 3 033 800 €
- ✓ 1 376 000 € d'aides sollicitées
- ✓ 6 postes d'économies de flux
- ✓ 16 outils de mesures et suivi des consommations
- ✓ 116 études énergétiques approfondies
- ✓ 66 études d'AMO
- ✓ 30 études de maîtrise d'œuvre de chantiers de rénovation

La candidature du 04 au programme ACTEE+ a été déposée et validée par le jury fin 2023. Le programme s'étend jusqu'à la fin de l'année 2026, et est évolutif car de nouveaux bâtiments pourront intégrer le programme d'ici là.



LES AIDES FINANCIÈRES DU PROGRAMME ACTEE

Le programme ACTEE+ vise à mettre à disposition des moyens et financer des outils l'aide à la décision pour permettre aux collectivités de passer à l'acte de rénovation énergétique de leurs bâtiments. Plus concrètement, ACTEE+ permet de financer entre 50 et 80% des actions suivantes :

- ✓ Des postes d'économies de flux dans les collectivités : l'économe de flux a pour mission de faire baisser la facture d'énergie de la commune via des actions au quotidien (réglages, sensibilisation, suivi...) et l'accompagnement de la collectivité dans ses projets de rénovation énergétique (priorisation des interventions, aide au recrutement des entreprises...)
- ✓ Des outils de mesure et de suivi des consommations d'énergie
- ✓ Des études approfondies, en particulier des audits énergétiques de bâtiments, qui permettent d'établir des scénarios potentiels de rénovation
- ✓ Des études d'assistance à maîtrise d'ouvrage, pour aider le maître d'ouvrage sur des points spécifiques
- ✓ Des études de maîtrise d'œuvre de projets de rénovation énergétique globale, des phases préalables jusqu'à la réception du chantier

LES MOYENS ET LA COMMUNICATION

.....

LE BUDGET GÉNÉRAL 2023

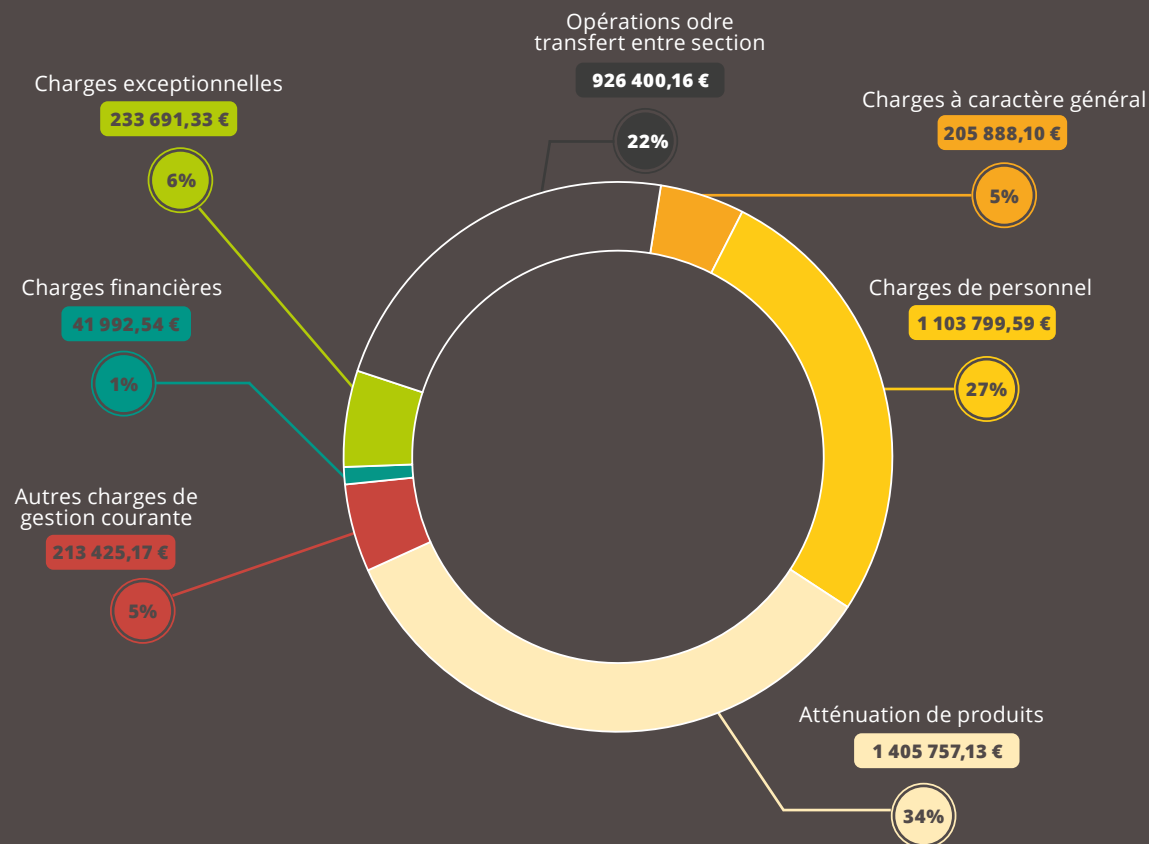
Le syndicat gère 2 budgets : un budget principal et un budget annexe dédié aux installations de recharge des véhicules électriques (IRVE).

Le syndicat a dépensé plus de 11 millions € en 2023 : **7 727 081,30 €** en investissement et **4 130 954,02 €** en fonctionnement soit **11 858 035,32 €**.

En parallèle, le syndicat a encaissé plus de 14 millions € de recettes, avec respectivement **6 664 221,07 €** en investissement et **7 585 657,85 €** en fonctionnement soit **14 249 878,92 €**. A l'instar des prévisions et des exercices précédents, l'exercice 2023 du budget principal se termine sur un excédent en section de fonctionnement (+ 3 454 703,83 €) et un déficit en section d'investissement (- 1 062 860,23 €) soit un résultat de l'exercice excédentaire de **2 391 843,60 €**.

LES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2023

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT
Budget général - Exercice 2023



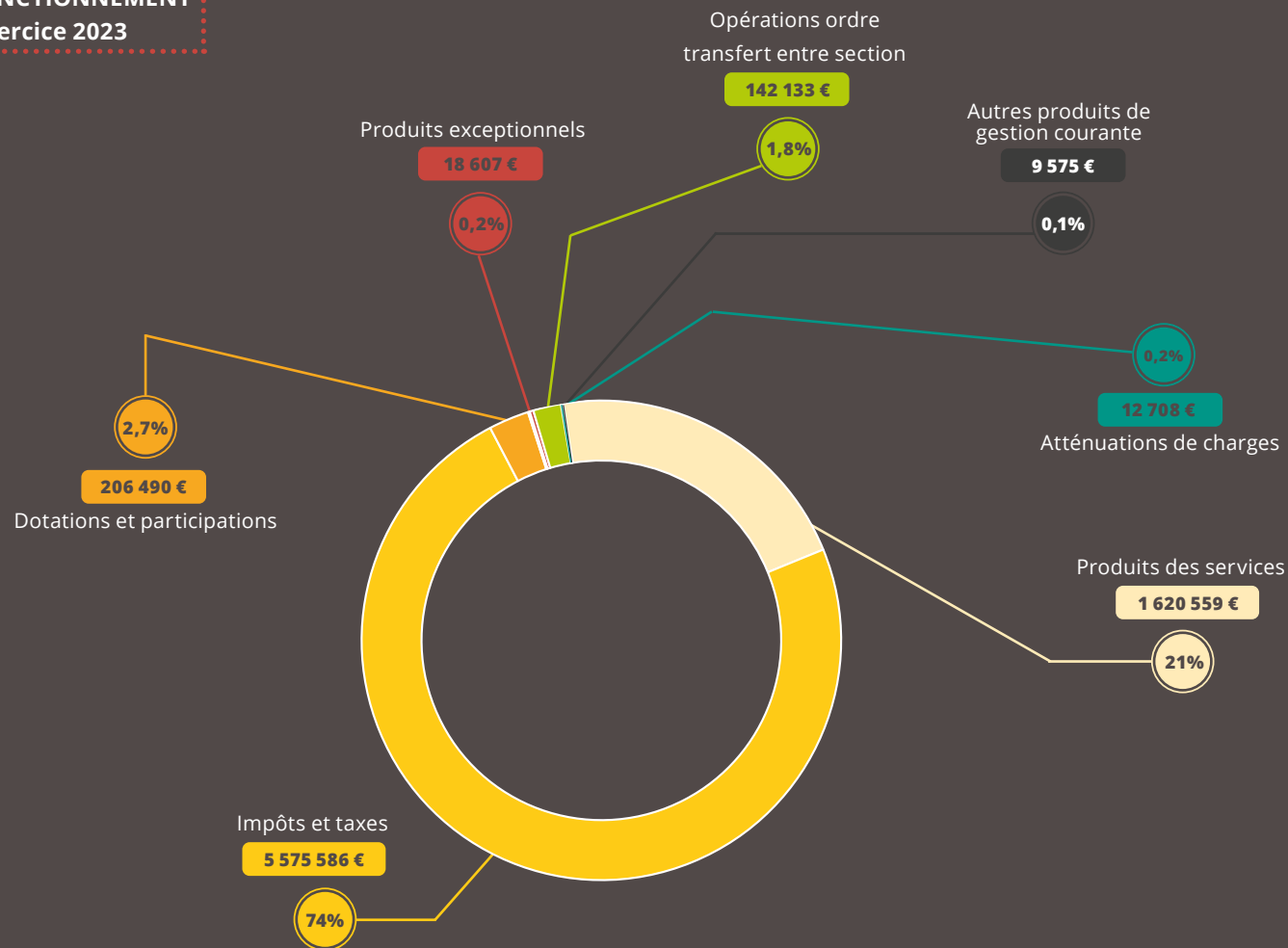
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT SONT EN FORTE HAUSSE EN 2023 AVEC UN MONTANT LÉGÈREMENT SUPÉRIEUR À 4 MILLIONS D'EUROS.

Les principaux postes de dépenses classés par ordre d'importance sont :

- Le chapitre 014 « atténuations de produits », 1,4 millions d'euros, retracent les reversements de TICFE opérés par le Syndicat aux collectivités urbaines. Pour mémoire, le SDE encaisse la TCFE de toutes les collectivités du Département sauf deux et reverse aux collectivités urbaines 90% du montant collecté. Suite aux versements exceptionnels de 2023, le montant du reversement a lui aussi mécaniquement augmenté ;
- Le chapitre 012 « charges de personnel » d'un montant de 1,1 millions d'euros est stable par rapport à 2022 (-1,27%). Cette situation s'explique par des recrutements perlés sur l'exercice 2023 et la présence de postes vacants qui ont contrebalancé l'augmentation du point d'indice, la GIPA et l'augmentation mécanique des salaires du fait de l'avancement. A noter la présence au Syndicat de postes financés par l'ADEME et le FNADT qui ont versé en 2023 près de 70 000€ pour essentiellement les postes liés à transition énergétique ;
- Le chapitre 042 « opération d'ordre de transfert entre section » s'établit à près de 930 k€ et retrace les amortissements mais aussi les provisions qui ont été constaté sur l'exercice ;
- Le chapitre 67 « charges exceptionnelles » d'un montant de 233 k€ a fortement augmenté suite au versement en 2023 d'une subvention au budget annexe ;
- Le chapitre 65 « autres charges de gestion courante » a augmenté de près de 12,5% pour s'établir à un peu plus de 210 k€. La hausse est liée à une augmentation des redevances informatiques suite à l'installation de nouveaux logiciels ;
- Le chapitre 011 « charges à caractère générale » est en légère hausse de 7,3% avec un montant de 206k€. Cette situation est le corollaire de l'inflation mais aussi de l'augmentation très importante des coûts d'assurance du SDE 04 ;
- Le chapitre 66 « charges financières » est lui aussi en augmentation mais reste à un niveau faible de 42k€.

LES MOYENS ET LA COMMUNICATION

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT Budget général - Exercice 2023



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT S'ÉLÈVENT À PRÈS DE 7,6 MILLIONS D'EUROS EN 2023 SOIT UNE NETTE PROGRESSION PAR RAPPORT À 2022 (+29,32%).

Deux chapitres représentent près de 95 % des recettes totales comme chaque année :

- Le chapitre 70 « produits des services, du domaine et ventes diverses » qui est composé de la redevance versée par ENEDIS représente 21,36% des recettes totales avec une revance de 1,62 millions en hausse de 10% par rapport à 2022 ;
- Le chapitre 73 « Impôts et taxes » représente 73,5% des recettes totales de fonctionnement avec un versement de TICFE d'un montant proche de 5,6 millions d'euros. Cette année, le SDE a exceptionnellement bénéficié de 5 trimestres de TICFE.
- Les autres recettes sont stables et conformes aux années précédentes.

BUDGET IRVE :

Le syndicat a dépensé **543 985,54 €** concernant les installations de recharge des véhicules électriques en 2023 : **317 854,04 €** en investissement et **226 131,50 €** en fonctionnement.

En parallèle, le syndicat a encaissé **813 484,71 €** de recettes, avec respectivement **447 482,92 €** en investissement et **366 001,79 €** en fonctionnement.

L'exercice 2023 du budget annexe IRVE se termine sur un excédent tant en section de fonctionnement (+ 139 870,29 €) qu'en section d'investissement (+ 129 628,88 €) soit un résultat de l'exercice excédentaire de **269 499,17 €**.

LES DÉPENSES EN SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET IRVE S'ÉLÈVENT EN 2023 À 226 k€.

Comme les années précédentes, les dépenses pour 2023 sont constituées principalement de deux postes :

- Le chapitre 011 « charges à caractère général » d'un montant de 88 k€, qui compose près de 40 % des dépenses et qui retrace la rémunération du délégataire Easy charge pour la gestion du service, le cout du re-flocages des bornes IRVE, les frais liés au déplacement d'une borne et la maintenance de la borne à vélo.
- Le chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre section » d'un montant de 93 k€ qui est relatif à la dotation aux amortissements.

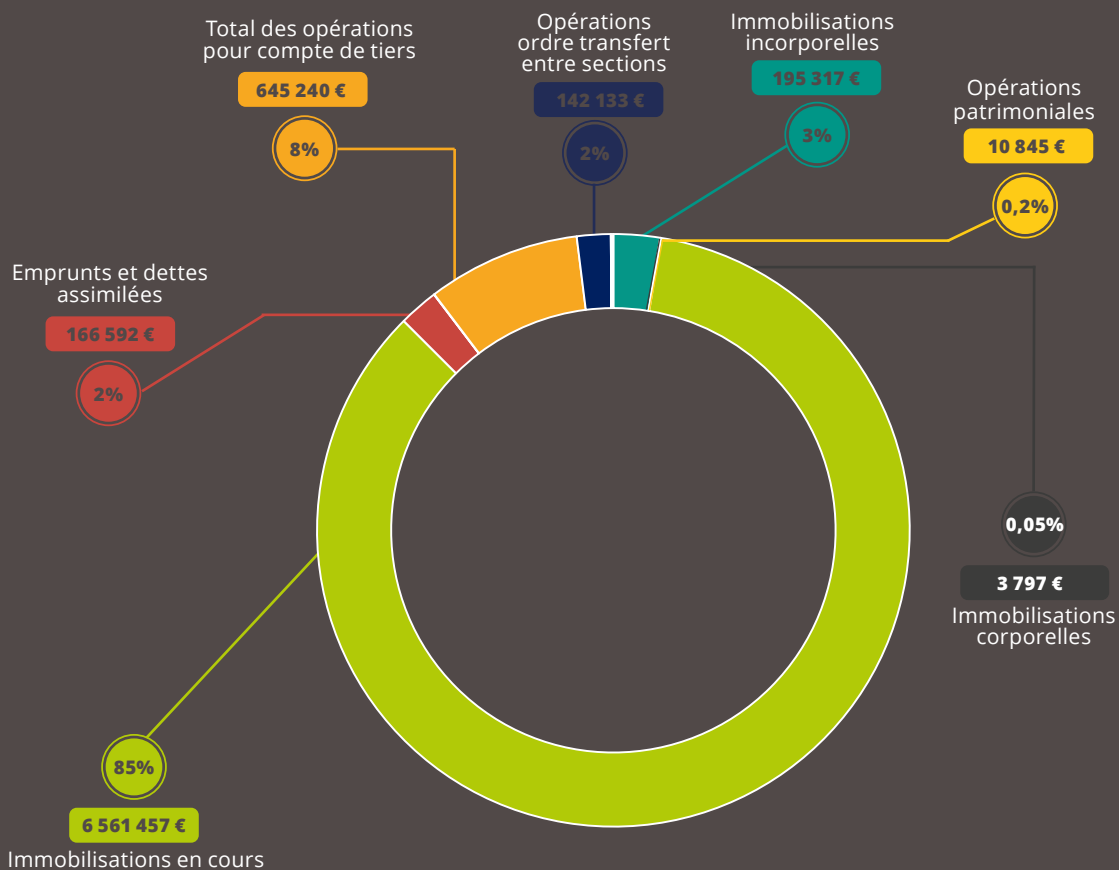
Les autres dépenses du budget sont :

- Au chapitre 65 : régularisation d'opérations pour 43 300 € ;
- Au chapitre 67 : annulation de titre pour 1 500 €.

LES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT S'ÉLÈVENT À 366k€ SOIT PLUS DE TROIS FOIS CELLES DE 2022 (113k€). Cette augmentation résulte du versement d'une subvention d'équilibre d'un montant de 234 k€. A cette recette enregistrée au chapitre 77, il convient d'ajouter :

- L'amortissement des subventions, chapitre 042, pour près de 75k€ ;
- Les contributions des communes pour 40 k€ ;
- Les recettes diverses titrées à l'encontre du délégataire de la DSP pour 16k€.

LES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT EN 2023



DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT Budget général - Exercice 2023

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT S'ÉTABLISSENT EN 2023 À PLUS DE 7,7 MILLIONS D'EUROS SOIT UNE AUGMENTATION DE 17% PAR RAPPORT À 2022 SUITE À UNE ACTIVITÉ DE TRAVAUX SOUTENUE.

- Le chapitre 23 (immobilisations en cours) représente près de 85% des dépenses en 2023 et il est en forte augmentation par rapport à 2022 (+23%).
- Dans le même temps, le chapitre 458 (total des opérations pour compte de tiers) qui retrace les travaux conventionnés est lui aussi en augmentation (+10%).
- Le chapitre 20 (immobilisations incorporelles) qui retrace notamment les études est stable après une très forte hausse en 2022.

Ces hausses résultent en partie de l'inflation mais sont surtout le signe d'une activité soutenue du SDE 04 qui a clôturé 92 chantiers en 2023.

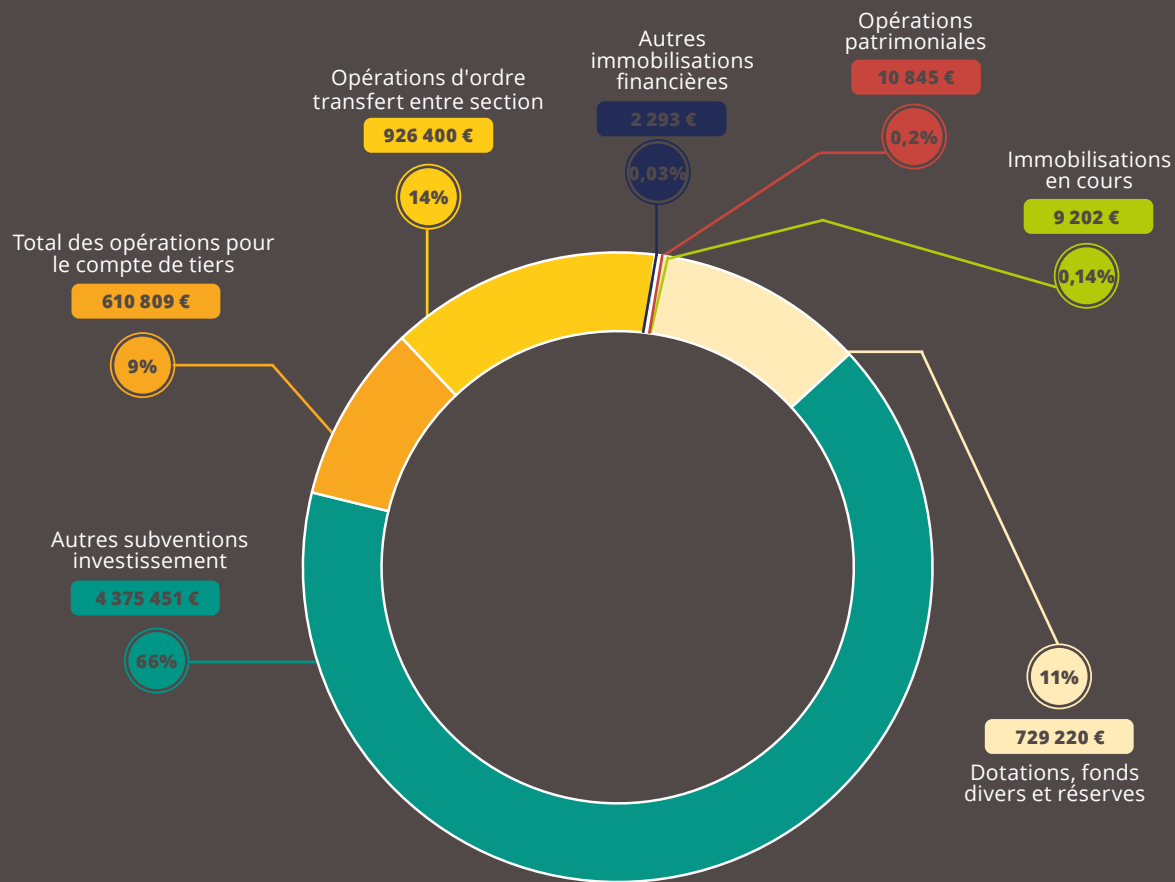
BUDGET IRVE :

EN 2023, LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ONT REPRÉSENTÉ PRÈS DE 318k€ SOIT UNE AUGMENTATION TRÈS FORTE PAR RAPPORT À 2022 (122k€) DU FAIT ESSENTIELLEMENT DE NOUVELLES INSTALLATIONS DE BORNES.

Ainsi :

- Le chapitre 23 « immobilisations en cours » représente plus de 70% du montant des dépenses suite au déploiement en 2023 de huit bornes : trois sur Digne, une à Sisteron, une sur Moustiers Sainte-Marie, une sur Uvernet-Fours, une sur Manosque et une sur Forclaquier. Pour ces opérations, 225k€ ont été payé par le SDE ;
- Le chapitre 20 « immobilisations incorporelles » s'est élevé cette année à 17k€ ;

A ces sommes liées aux travaux, il conviendra d'ajouter le montant du 139 lié à l'amortissement des subventions pour un montant de 75k€.



RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT
Budget général - Exercice 2023

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT, 6,6 MILLIONS D'EUROS EN 2023, SONT ESSENTIELLEMENT COMPOSÉES DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT COMPTABILISÉES AU CHAPITRE 13 (66% DE RECETTES).

- En 2023, du fait de l'accélération des travaux, des clôtures de chantiers et de la notification avancée du FACE 2023, le SDE a émis des titres en nette progression (+83% par rapport à 2022).
- Au chapitre 458 (total des opérations pour le compte de tiers), là encore le SDE a émis plus de titres (augmentation de 54% par rapport à 2022).
- Il est à noter qu'en 2023 le titre au 1068 n'a jamais été d'un montant aussi bas et que pourtant le déficit de la section d'investissement n'a pas augmenté, au contraire.

LE MONTANT DES RECETTES D'INVESTISSEMENT EST DE PRÈS DE 450 K€ LÀ ENCORE EN TRÈS FORTE PROGRESSION.

En 2023, le syndicat a perçu 354 k€ de subvention qui se composent notamment d'un solde de 72k€ de subvention de la Région, de subventions liées au déploiement sus-évoqué de 8 bornes (114 k€) et d'une avance sur travaux du FACE pour un montant de 130k€.

LES MOYENS ET LA COMMUNICATION

LA COMMUNICATION

.....



SITE INTERNET

.....

Quelques statistiques :

- Nous comptabilisons **61 176 visites sur l'année 2023** soit en moyenne 5 098 visites mensuelles sur le site internet. **C'est presque 24 000 visites de plus que l'année 2022.**
- TOP 3 des pages les plus vues (hormis la page d'accueil) :
 - 7 468 vues pour la page "**Actualités**"
 - 1 166 vues pour la page "**Equipe administrative et technique**"
 - 990 vues pour la page "**Déploiement de 64 bornes sur le Département !**"

Ces chiffres indiquent que notre site a une bonne visibilité qui ne cesse d'augmenter. Mais aussi que de plus en plus de personnes connaissent notre structure et s'y intéressent. Pour l'année 2024, le SDE04 prévoit une refonte totale de son site internet.



RÉSEAUX SOCIAUX

.....

Présent sur Facebook depuis fin 2021, le SDE04 développe sa notoriété à travers ce réseau social. Ce média est utilisé pour diffuser des actualités en temps réel et échanger avec les acteurs qui constituent l'environnement du SDE04.

Quelques statistiques :

- 152 followers : 43% de femmes et 58% d'hommes - **soit 25 followers en plus par rapport à 2022.**
- La couverture (nombre de personnes qui ont vu du contenu issu de notre Page ou concernant cette dernière) ne cesse d'augmenter en 2023 : **5 300 cumulée sur l'année soit 236,8% d'augmentation.**
- **1 300 visites sur la page soit une augmentation de presque 500 visites (+293,8%)** par rapport à l'année précédente.
- 863 interactions avec le contenu et 71 clics.
- TOP 3 des publications sur l'année :
 - La première réunion du groupe de travail Transition Energétique (publication du 9/02/23)
 - L'assemblée de territoire de Forcalquier (publication du 15/11/23)
 - L'héliportage à Allos (publication du 19/07/23)

Toutes ces informations révèlent une fidélisation de l'audience de notre page mais aussi une croissance constante de celle-ci.



 @SYNDICATDENERGIE04

 SDE04

LES MOYENS ET LA COMMUNICATION

LA COMMUNICATION



Le SDE04 a lancé sa page LinkedIn le 18 septembre 2022. Ce réseau social professionnel permet d'étendre son réseau avec les autres syndicats de la Région Sud mais aussi de la France, de communiquer, partager des bonnes pratiques et également de faire paraître ses offres d'emploi.

Quelques statistiques :

- **244 abonnés à fin 2023 soit 144 abonnés supplémentaires.**
- **2 400 impressions uniques** (nombre de personnes ayant vu les publications) en moyenne sur l'année 2023 **soit presque 9 fois plus que l'année précédente.**
- 57 réactions.
- 165 vues sur la page du SDE04 **soit 69 de plus que l'année 2022.**

Ces statistiques mettent en évidence la notoriété du Syndicat qui ne cesse d'augmenter. Un vrai réseau se crée autour du SDE04 et les différentes structures avec qui nous collaborons soutiennent et suivent l'actualité du Syndicat.



PLAQUETTES D'INFORMATIONS



Afin de mieux comprendre chaque activité dans lesquelles le SDE04 est engagé, différents supports sont disponibles en téléchargement sur notre site internet www.sde04.fr rubrique médiathèque > documents. Vous trouverez des plaquettes sur l'accompagnement photovoltaïque, sur le développement de la production de chaleur et de froid par des énergies renouvelables et sur la mobilité électrique. Une plaquette "institutionnelle" de présentation du SDE04 est également disponible ainsi que les rapports d'activité et de communication.



EVÈNEMENTIEL



En 2023, le SDE04 a participé à plusieurs événements comme notamment le salon des maires à Forcalquier. Il s'agissait de notre première participation. De nombreux élus sont venus échanger avec notre Président et nos équipes sur des sujets tels que les chantiers en cours ou les bornes électriques.

Par ailleurs, le Syndicat a inauguré plusieurs postes de transformation dans le cadre du programme 10 postes/10 villes ainsi que plusieurs chantiers d'électrification rurale.

SYNDICAT D'ÉNERGIE 04



04 92 32 32 32



www.sde04.fr
contact@sde04.fr



@SYNDICATDENERGIE04



SDE04



5 avenue Bad Mergentheim,
04000 Digne-les-Bains